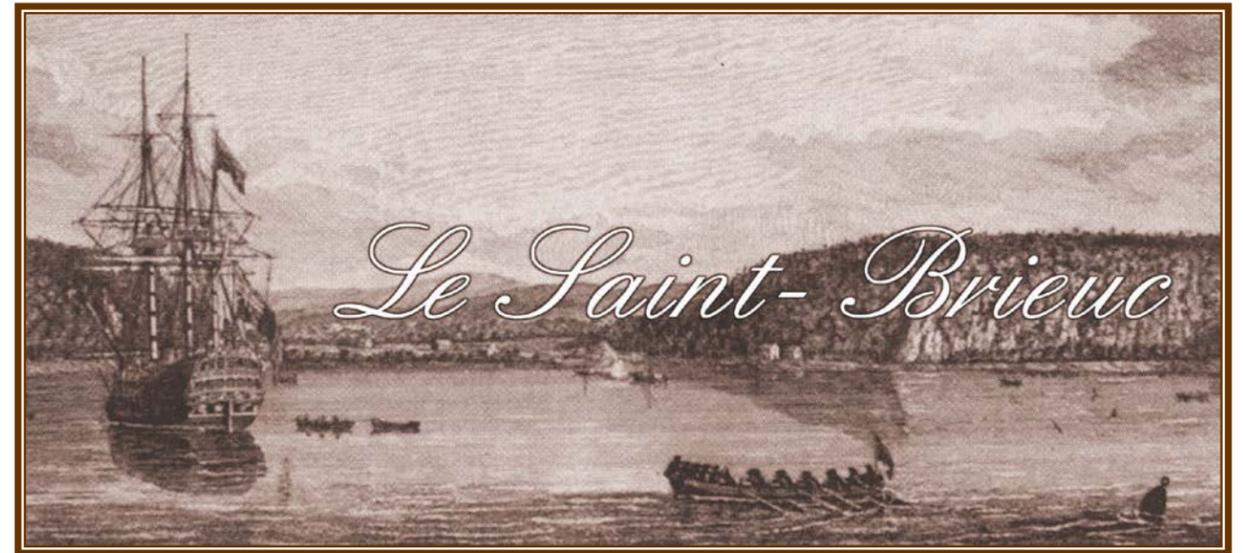


L'église de Saint-Félix de Cap-Rouge

Les membres du conseil d'administration de la Société Historique du Cap Rouge s'unissent à l'équipe du Saint-Brieuc pour vous souhaiter un bel été.



Bulletin de la Société Historique du Cap-Rouge (SHCR).

Numéro 18 Printemps 2005



Le monde de Jacques Cartier, l'aventure au XVI^e siècle sous la direction de Fernand Braudel aux éditions Libre Expression, Montréal, 1984, p 279

Cartier délaissa son établissement de 1535, sur la rivière Saint-Charles pour s'installer à l'extrémité ouest du Cap-Diamant sur la rivière du Cap Rouge. Les fouilles effectuées à la fin du XIX^e siècle mirent au jour un four à chaux rempli de pierres calcaires à demi brûlées.

Reconstitution de Charlebourg-Royal, inspirée par le dessin de l'abitation de Québec, dans les oeuvres de Champlain.



Dossier historique

- Cap-Rouge au temps de Jacques Cartier
- Histoires de cimetières
- La Caisse populaire de Cap-Rouge a 50 ans
- Naufrage du bateau dragueur Manseau 101

Le Saint-Brieuc

Numéro 18
printemps 2005

Le Saint-Brieuc, compte parmi les cinq navires que fait appareiller Jacques Cartier pour son troisième voyage au Canada.

Saint-Brieuc, l'appellation choisie pour le bulletin de la SHCR, vient probablement du nom de la ville et de la baie de Saint-Brieuc, à l'ouest de Saint-Malo, sur la Manche où saint Brieuc, moine gallois, fonde un monastère au cours du VI^e siècle.

Les historiographes utilisent aussi les formes, *Saint-Brieux* et *Saint-Briac*.

Équipe

Rédaction

Marc Beaudoin
Guy Bédard
René Labarre
Emmanuel Rioux
Louise Slater

Collaboration spéciale

Louis-Guy Lemieux

Révision linguistique

Micheline Dussault
Emmanuel Rioux
Louise Slater

Mise en page

Françoise Otis
Emmanuel Rioux
Louise Slater

Graphisme

Mathieu Cloutier

Impression

Copie-Inter

Gravure d'en-tête :

Peter Mazell d'après un dessin d'Hervey Smith illustrant la baie du Cap Rouge. (Londres, 1760)

sommaire

- 03 Présentation (Louise Slater)
- notre histoire
- 04 Cap-Rouge au temps de Jacques Cartier (Emmanuel Rioux)
- 10 Histoire de cimetières (Marc Beaudoin)
- 22 La Caisse populaire de Cap-Rouge a 50 ans : 1955-2005 (Guy Bédard)
- 29 Naufrage du bateau dragueur Manseau 101-le 30 septembre 1966 (René Labarre)
- 33 Cap-Rouge aurait pu être Québec (Louis-Guy Lemieux)
- nos activités
- 36 Excursion au Domaine de Maizerets (Louise Slater)
- 38 Mise en lumière à l'église Saint-Félix-de-Valois de Cap-Rouge (Marie-Josée Deschênes, Guy Simard)
- 40 L'histoire de l'alcool sous le régime français (Louise Slater)
- 42 Fête des Rois 2005 (Louise Slater)
- 44 Assemblée générale annuelle de la SHCR (Louise Slater)
- 46 Activités 2005-2006

À ne pas manquer...

- L'excursion à Wendake le 22 septembre 2005
- Notre prochain numéro d'automne 2005



Société historique
du
Cap-Rouge

La SHCR est un organisme sans but lucratif, fondé le 17 juin 1974 et compte aujourd'hui 162 membres actifs. Elle est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Elle reçoit une aide financière inscrite dans l'entente entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Cet organisme est un des plus importants du territoire voué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine historique et architectural du district Cap-Rouge, Arrondissement Laurentien de la Ville de Québec.

Objectifs

- 1-Sensibiliser la population au caractère historique de Cap-Rouge ;
- 2-Promouvoir ce caractère par des actions appropriées ;
- 3-Acquérir tout bien correspondant aux objectifs de la société ;
- 4-Imprimer, éditer, distribuer toute publication pour les fins et objectifs de la société.

Conseil d'administration

Philippe Gaboury, président
François Boulianne, vice-président
Louise Slater, secrétaire
Yvon Lirette, trésorier
Jacques Marcoux, conseiller

Frais d'adhésion

membre régulier (individuel) : 15\$
membre régulier (couple) : 20\$
membre étudiant : 5\$
membre de soutien : 30\$
membre corporatif : 50\$
membre à vie (individuel) : 150\$
membre à vie (couple) : 175\$

Faire un chèque au nom de *Société Historique du Cap-Rouge*. La carte de membre est renouvelable chaque année au mois de janvier.

Pour nous contacter



Une adresse

Maison de la Société Historique,
4165, Chemin de la Plage
Jacques-Cartier,
Cap-Rouge (Québec),
G1Y 1W3

Une visite

Sur rendez-vous,
Au pied de la côte de Cap-Rouge,
2^e étage du Centre d'Information
Touristique.

Un téléphone

(418) 641-6380

Un télécopieur

(418) 650-7505

Un courriel

shcr@globetrotter.net

Un site internet

<http://pages.globetrotter.net/shcr/>
(Conception : Louise Slater
Réalisation : Bertrand Lirette)

Présentation

par Louise Slater

Des salutations printanières accompagnent le Saint-Brieuc, printemps-été 2005 préparé pour vous par une équipe de rédaction débordante de dynamisme.

Plusieurs nouveaux collaborateurs nous offrent de partager le fruit de leurs recherches : Emmanuel Rioux nous livre un article bien documenté sur Cap-Rouge au temps de Jacques Cartier, Marc Beaudoin nous offre un rappel de sa conférence du 18 février dernier sur l'histoire des cimetières, Guy Bédard a bien voulu faire un condensé de sa brochure parue pour le cinquantenaire de la Caisse populaire de Cap-Rouge et René Labarre nous fait un récit de l'expérience qu'il a vécue lors du naufrage du Manseau 101 en face de Cap-Rouge en 1966.

Quelques souvenirs des activités de l'automne 2004 et de l'hiver 2005 vous sont présentés et, également, la reproduction d'un article paru en décembre 2004 dans le quotidien *Le Soleil*, avec l'autorisation de son auteur, Louis-Guy Lemieux.

Des remerciements à vous tous qui participez en grand nombre aux activités. Votre présence marque votre intérêt et votre confiance. Merci aussi à nos dévoués bénévoles qui apportent support et encouragement lors des activités et pour la parution du bulletin *Le Saint-Brieuc*. Sans vous, il serait bien difficile de rejoindre les deux bouts.

À vous tous et toutes, nous souhaitons un été superbe!

Bonne lecture!

Cap-Rouge au temps de Jacques Cartier

par Emmanuel Rioux

L'été dernier, par un chaud dimanche après-midi, l'on inaugurerait officiellement le kiosque Louis-O.-Riel du parc Cartier-Roberval. J'étais là, et je me suis alors dit : il faudrait bien laisser parler les documents qui évoquent cette première tentative d'implantation française en terre québécoise, plus précisément à **Cap-Rouge**, par de célèbres personnages de notre histoire, notamment du « découvreur » du Canada lui-même, le Breton Jacques Cartier. Cette présence date maintenant de 464 ans !

Après m'être documenté à la bibliothèque de l'Université Laval, je crois opportun de mettre à jour, très succinctement il va sans dire, les données historiques de cet événement, sommairement évoqué dans l'intéressant livre de Gingras-Gelly intitulé *Cap-Rouge 1541-1991. 450 ans d'histoire*¹.

Bref rappel des deux premiers voyages de Cartier

Inutile de gloser longuement sur les deux premiers voyages du Malouin Jacques Cartier : le premier qui eut lieu à l'été 1534 et le 2^e où il passa l'hiver



de 1535-1536 le long de la rivière Saint-Charles, un hiver pénible où périrent plusieurs de ses hommes atteints par le scorbut. Il avait été mandaté dès le 18 mars 1534, par son roi, François 1^{er}, de *faire le voyage es Terres Neufves pour découvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses*². Mais, sans plus de préambule, arrivons plutôt à son 3^e voyage, dont l'objectif et la mission confiée par le *roi très chrétien*, François 1^{er}, étaient l'établissement de la première colonie française en terre nord-américaine.

Lithographie de Théophile Hamel (1817-1870)
Musée du Québec (Braudel, p. 297).

Première tentative de colonisation à Cap-Rouge

a) Préparatifs de départ

Selon les termes de la commission royale, relative au projet d'un troisième voyage de Jacques Cartier au Canada³, en date du 17 octobre 1540, écrite dans la langue d'époque, Cartier est mandaté pour pousser l'exploration entreprise en 1534, pour converser avec les indigènes et habiter avec eux, etc⁴.



Portrait de Cartier par P. Gandon, 1934 (Braudel, p. 288).

Cartier est dans les bonnes grâces de son roi depuis ses deux premiers voyages, et François 1^{er} lui réitère sa plus entière confiance, à cause de ses qualités : ses sens, suffisance, loyauté, preud'homie, hardiesse, grande diligence et bonne expérience. Il le désigne du nom de *capitaine general et maistre pilote d'iceux navires*, à qui il confère *puissance et auctorité de mettre, establir et instituer ausdictz navires telz lieutenantz, patrons, pilottes et aultres ministres nécessaires pour le faict et conduicte d'iceux et en tel nombre qu'il verra et congnoistra estre besoin et nécessaire pour le bien de la dicte expedition*⁵.

Mais, voilà qu'à peine trois mois plus tard, le 15 janvier 1541, cette commission royale devient quasi caduque : apparaît alors un personnage controversé, un ami d'enfance du roi, protestant par ailleurs, le gentilhomme Jean-François de la Roche, seigneur de Roberval. Il est désormais détenteur d'une commission faisant de lui le responsable de cette entreprise (*lieutenant general, chef, ducteur et cappitaine de ladite entreprinse*)⁶.

Toutefois, pendant que, dans le port de Saint-Malo, Cartier est fin prêt à partir avec ses cinq navires (la *Grande Hermine*, l'*Émerillon*, le *Georges*, le *Saint-Brieuc*⁷, et un autre, non nommé) et quelque deux cents hommes d'équipage et de divers métiers, Roberval ne parvient toujours pas à réunir les vaisseaux, armements et hommes indispensables pour l'accomplissement de la mission royale de colonisation et d'évangélisation à lui confiée. Il restera donc encore en France le temps nécessaire, laissant enfin partir Cartier le 23 mai 1541. Non sans lui avoir au préalable délégué *toute autorité pour appareiller et prendre les devants ainsi que pour prendre toute décision comme s'il avait été là en personne*⁸.

Pour la suite de cette expédition, reportons-nous maintenant à la rédaction attribuée à Cartier, à partir du texte anglais de R. Hakluyt de 1589 (l'original ayant été perdu), traduit en français moderne par l'universitaire français François Laroque.

b) Installation à Cap-Rouge⁹

Nous voici en présence du texte fondateur de Cap-Rouge, intitulé *Le troisième voyage de découvertes fait par le capitaine Jacques Cartier, en l'an 1541, dans les pays de Canada, Hochelaga et Saguenay*¹⁰. Nous en retenons le 2^e chapitre, qui décrit la rivière et le havre de Cap-Rouge, et la tentative de colonisation inaugurée par Cartier entre le 23 août 1541 et le début de juin 1542.



Reconstitution de Charlesbourg-Royal, inspirée du dessin de *l'abitation* de Québec (Braudel, p. 279).

Ladite rivière est petite, ne dépasse pas cinquante pas de large, et les navires d'un tirant d'eau de trois brasses peuvent y accéder à marée haute, tandis qu'à marée basse il n'y a qu'un chenal d'environ un pied de profondeur. De part et d'autre dudit fleuve se trouvent de très bonnes et belles terres, couvertes d'arbres qui comptent parmi les plus beaux et les plus majestueux du monde; il y en a de plusieurs espèces qui dépassent les autres de plus de dix brasses, ainsi qu'une essence qu'ils appellent annedda dans ce pays, qui fait plus de trois brasses de circonférence et qui possède une qualité supérieure à celle de tous les autres arbres du monde et sur laquelle je reviendrai plus loin. Il y a en outre une grande quantité de chênes, les plus beaux que j'aie vus de ma vie et qui étaient chargés à craquer de glands. On trouve aussi des érables, des cèdres, des bouleaux et autres arbres, tous plus beaux que ceux qui poussent en France, et tout près de ce bois, vers le sud, le sol est entièrement recouvert de vignes, que nous trouvâmes chargées de raisins aussi noirs que des mûres, mais moins beaux qu'en France parce que les vignes ne sont pas cultivées et poussent à l'état sauvage. Il y a également de nombreuses aubépines, qui ont des feuilles de la taille des feuilles de chêne et des fruits qui ressemblent à des nèfles.

En bref, c'est là une terre aussi propre au labourage et à la culture qu'on peut trouver ou désirer. Nous y semâmes des graines de notre pays, des graines de choux, de navets, de laitues et d'autres légumes, qui poussèrent et sortirent du sol en huit jours. L'embouchure de la rivière se trouve au sud et ses méandres serpentent vers le nord; à son embouchure orientale on trouve une haute falaise abrupte où nous taillâmes un chemin en forme d'escaliers pour y monter et en haut de laquelle nous construisimes un fort pour surveiller le fort du bas et les navires ainsi que tout ce qui pouvait transiter par le fleuve autant que par cette rivière. On peut aussi voir de grandes étendues de terre cultivable, belle, plane et descendant en pente douce vers le sud, aussi facile à cultiver qu'il est possible, et recouverte par de très nombreux et très beaux chênes et autres arbres de grande beauté, ne poussant guère plus épais qu'en nos forêts de France. Là nous mîmes vingt hommes au travail, lesquels en une seule journée labourèrent environ un arpent et demi de ladite terre et y semèrent des navets qui, huit jours plus tard, comme le j'ai dit plus haut, sortirent du sol.

Et, sur cette haute falaise, nous découvrîmes une belle fontaine très proche dudit fort. Tout à côté, on trouva bonne quantité de pierres que nous pensâmes être des diamants. Sur l'autre versant et au pied de ladite hauteur du côté du fleuve on trouve sur toute la longueur un important gisement contenant le meilleur fer du monde. Celui-ci s'étend presque jusqu'à notre fort et le sable sur lequel nous marchons est du minerai parfaitement pur et prêt à mettre au fourneau. Et au bord de l'eau nous trouvâmes certaines feuilles d'or fin de l'épaisseur d'un ongle. Et à l'ouest dudit fleuve il y a, comme je l'ai déjà dit, de nombreux arbres; jusqu'à la rivière s'étend une belle prairie recouverte d'une herbe aussi belle et bonne que celle que j'ai pu voir en France; entre cette prairie et le bois on trouve une grande quantité de vigne au-delà desquelles le sol se couvre de chanvre sauvage, lequel semble aussi bon et résistant que possible. À une centaine de pas au-delà de ladite prairie, on trouve une colline couverte d'une sorte d'ardoise noire et épaisse où l'on voit des veines minérales qui luisent comme de l'or et de l'argent. Dans toute cette pierre on voit de grosses paillettes dudit métal. Et dans certains endroits nous trouvâmes des pierres comme des diamants, les plus beaux, les mieux polis et les mieux taillés qu'on puisse voir, et lorsque le soleil brille, ils resplendissent comme des étincelles de feu¹¹.

Mais on connaît la suite. Roberval n'arrivait toujours pas, l'« hivernement » fut assez pénible, la maladie ayant fait périr une trentaine d'hommes, et l'hostilité iroquoise se manifestant de plus en plus, Cartier décide de rentrer en France dès le début de juin. Il croisera Roberval à Terre-Neuve qui lui intime l'ordre de rebrousser chemin. Mais, à la faveur de la nuit, Cartier s'enfuit vers la mère patrie.

En quittant Charlesbourg-Royal (Cap-Rouge), Cartier était convaincu que la cale de ses navires regorgeait de richesses. Aux dires des pêcheurs espagnols, il rapporterait onze barils de minerai d'or et à peu près une fanega, soit un boisseau, de pierres précieuses, de rubis et de diamants¹².

Mais, après une expertise sérieuse, les diamants de Cartier n'étaient plus que du quartz et son or, de la pyrite de fer. Dans la métropole naît alors un proverbe : Faux comme diamants de Canada¹³.

Des fouilles archéologiques effectuées au début des années 1860 tendent à démontrer que l'établissement de la petite colonie de 1541-1543 était bien à Cap-Rouge. Des excavations récentes, près de l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, écrivait déjà en 1861 l'historien Jean-Baptiste-Antoine Ferland¹⁴, ont fait découvrir, à huit ou neuf pieds au-dessus de la surface du sol, un four à chaux encore rempli de pierres calcaires à demi brûlées. L'on dirait que le travail aurait été tout à coup interrompu, car le bois, presque réduit en charbon, s'est conservé dans le fourneau, comme si le feu avait été subitement éteint¹⁵.

Voilà, trop brièvement évoquée, cette difficile tentative de la première colonisation française en terre nord-américaine, initiée par Jacques Cartier, que Roberval essaiera vainement de prolonger de l'été 1542 à celui de 1543, et qui s'est soldée par un échec. Et c'est à Cap-Rouge que cela s'est passé!¹⁶ Il faudra attendre Champlain en 1608 pour assister à la véritable naissance de la Nouvelle-France. 

Notes :

1. Henri Gingras et Alain Gelly, *Cap-Rouge 1541-1991. 450 ans d'histoire*, Cap-Rouge, SHCR, 1991, 338 p., p. 5-14.

2. Fernand Braudel et al., *Le monde de Jacques Cartier. L'aventure au XVI^e siècle*, Montréal/Paris, Libre Expression/Berger-Levrault, 1984, 320 p., p. 235.

3. Voir *Jacques Cartier. Relations*. Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'université de Montréal, Bibliothèque du nouveau monde, 1986, 500 p., p. 233.

4. *Op. cit.*, p. 234. Plus loin, le roi ajoute : *Nous avons advisé et deliberé de renvoyer ledict Cartier esdictz pays de Canada (=Québec) et Ochelaga (=Montréal) et jusques en la terre de Saguenay, s'il peult y aborder, avecques bon nombre de navires et de nosdictz subietz (sujets) de bonne volonté et de toutes qualitez, artz et industrie pour plus avant entrer esdictz pays, converser avecques lesdictz peuples d'iceux et avecques eux habiter, si besoin est, afin de mieux parvenir à notredicte intencion et à faire chose agréable à Dieu nostre createur et redempteur et qui soict à l'augmentacion de son saint et sacré nom et de nostre mère sainte eglise catholique, de laquelle nous sommes dictz et nommez le premier filz.*

5. *Ibid.*, p. 234.

6. Cartier devient ainsi le subalterne de Roberval (Lahaise et Couturier, in Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1977, p. 20). Roberval est entouré de *bon nombre de gentizhommes, des gens de guerre, des sujets de chacun sexe et artz liberaux et mecaniques pour converser avec les dictz peuples estranges, si faire se peult, et habiter esdites terres et pays, y construyre et*

edifier villes et fortz, temples et eglises pour la comunicacion, de notre sainte foy catholique et doctrine chretienne. (*Ibid.*, p. 248.)

7. Le 2 septembre, Cartier renvoie le *Saint-Brieuc* et le dernier navire non identifié pour informer le roi et s'enquérir de Roberval, pilotés par Macé Jalobert, son beau-frère, et Étienne Noël, son neveu. (Éd. Bideaux, p. 196.)

8. *Ibid.*, p. 234.

9. Cartier trouva *quatre lieues en amont (...) un port meilleur et plus commode pour y mouiller et y laisser ses navires que le précédent* (Sainte-Croix, sur la rivière Saint-Charles) (*Ibid.*, p. 196).

10. Texte reproduit dans Bideaux (p. 193-200). Voir note 3. Le texte complet de la relation du 3^e voyage de Jacques Cartier est disponible à l'adresse courriel du signataire de cet article (erieux@oricom.ca) et à celle de la SHCR (shcr@globetrotter.net).

11. Traduction en français moderne par François Laroque, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Voir *Jacques Cartier. Relations*. Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'université de Montréal, Bibliothèque du nouveau monde, 1986, p. 193-200.

12. In Braudel, *op. cit.*, p. 280.

13. *Ibid.*, p. 282.

14. L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865) fut professeur d'histoire à l'université Laval.

15. Pierre-Georges Roy, « Où hiverna Cartier en 1541-1542 ? », *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXX, no 11, 1924, p. 281.

16. Pour plus de documentation sur le sujet traité, on se reportera aux sources suivantes : Marcel Trudel, « Cartier, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, t. 1, p. 171-177; Jacques Mathieu, « Un événement fondateur : la découverte du Canada. Le personnage de Jacques Cartier et son évolution », in Claire Dolan, et al., *Événement, identité et histoire*, Sillery, Septentrion, 1991, p. 255-267; J.-Camille Pouliot, *Glanures gaspésiennes. La grande aventure de Jacques Cartier. Relations de 1534 et 1535-1536*, Québec, s.e., 1934; Lionel Groulx, *La découverte du Canada. Jacques Cartier*, Montréal/Paris, Fides, 1966; *Le Mémorial du Québec*, t. 1 (1534-1760), Montréal, S.E.M.Q., 1980, p.49-91; Yves Jacob, *Jacques Cartier. De Saint-Malo au Saint-Laurent*, Éditions maritimes et d'outre-mer, 1984; Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, t. 1 (des origines à 1791), Québec, Septentrion, 1995, p. 25-37.; Emmanuel Rioux, « Sur les traces de Jacques Cartier », *L'Écho des Basques* (Société historique et généalogique de Trois-Pistoles), vol. 4, déc. 1983, p. 2-10.

Histoires de cimetières¹

par Marc Beaudoin, président de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec

La baisse de la pratique religieuse et la laïcisation de la société québécoise pèsent sur l'avenir de notre patrimoine religieux et particulièrement sur notre patrimoine funéraire. En s'implantant dans la vallée du Saint-Laurent nos ancêtres ont importé leurs croyances et leurs pratiques en matière de sépulture et d'aménagement de l'espace voué au repos des défunts. Mais pour comprendre ces pratiques et leurs symboliques, il est nécessaire de remonter aux premiers siècles du christianisme. Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, je dois préciser que je m'attendais à trouver une abondante documentation sur l'histoire de chaque cimetière de la région de Québec.

Le livre que l'historien-archiviste Pierre-Georges Roy a publié en 1941 introduit bien l'histoire des premiers cimetières, mais il ne s'intéresse pas aux cimetières de la couronne de Québec. La brochure relative au cimetière Mount-Hermon complète bien le livre de Roy. Le cimetière Saint-Charles a un site Internet qui retrace rapidement son histoire. Le cimetière Belmont qui est pourtant l'un de nos plus riches cimetières en termes de « résidents » et de patrimoine funéraire n'a rien à offrir aux visiteurs. C'est loin du site Internet du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal, ou de celui du Père-Lachaise, à Paris. Ces sites retracent l'histoire, identifient la sépulture des personnages et offrent même un moteur de recherche pour localiser le lot familial du chercheur. Il manque donc à Québec une recherche approfondie sur l'histoire des cimetières, des œuvres d'art qu'il recèle et des personnalités qui y reposent.

À l'origine

À la naissance du christianisme, la nouvelle religion s'inscrit dans une civilisation avancée où les pratiques en matière d'inhumation des défunts sont bien établies et organisées. Dans le monde romain, les vivants craignent que les défunts puissent venir les troubler. Cette croyance favorise la construction de nécropoles situées hors des villes, le long des routes. Aujourd'hui encore nous pouvons visiter le long de la Via Apia les ruines des tombes érigées par les riches familles patriciennes.

Comme les païens, les chrétiens utilisent des catacombes extra-muros pour la sépulture de leurs défunts. Mais avec les persécutions, les chrétiens utilisent à l'occasion ces catacombes pour se réunir et inhumer leurs martyrs. En 313, par l'Édit de Milan, l'empereur Constantin reconnaît la liberté de culte pour

¹ Conférence présentée à la Société historique du Cap-Rouge, le 18 novembre 2004.

tous. La religion chrétienne devient religion officielle. Au V^e siècle, l'attitude des chrétiens à l'endroit de la mort commence à se démarquer de celle des païens. La cohabitation, vivants et morts, ne soulève plus autant de répulsion. Désormais, et jusqu'au XVIII^e siècle, ils vont partager les mêmes lieux. C'est la foi en la résurrection des corps, associée au culte des martyrs, qui est à l'origine de ce remarquable changement. Les nécropoles extra-muros où furent déposés les restes des martyrs représentent les sites les plus anciens et les plus remarquables du christianisme. Des chapelles sont d'abord construites à l'emplacement des tombes vénérées. Par la suite, une basilique s'élèvera à proximité ou à la place de la première chapelle. Certains bâtiments comportent plusieurs nefs afin d'accueillir les foules de pèlerins attirés par la célébrité du saint. Les basiliques romaines de San Clemente et de Santa Sabina illustrent bien cette évolution et la récupération d'éléments architecturaux d'édifices païens.

Au cœur de la ville

Au début du Moyen Âge, l'église et le cimetière sont indissociables. On inhume les défunts le long des murs intérieurs de l'église et sur le pourtour extérieur et particulièrement sous les gouttières. Les eaux de pluie ayant absorbé le sacré de l'église en ruisselant le long du toit et contre les murs le répandent sur les tombes. L'inhumation dans l'église est un privilège réservé aux dignitaires laïcs et ecclésiastiques, aux fondateurs, puis aux bienfaiteurs de la communauté à qui des chapelles sont parfois consacrées. Rare aux temps antiques, ce mode d'inhumation s'impose au Moyen Âge et se développe aux temps modernes. Dans l'église, le tombeau abrite la dépouille du saint ou de l'illustre personnage afin que le peuple puisse, par le toucher, recevoir le flux magique. Quant au commun des mortels, il sera inhumé dans la cour de l'église.

À cette époque, le **cimetière médiéval** est composé d'une petite cour rectangulaire (l'aitre) entourée de galeries couvertes, de chapelles funéraires et d'ossuaires (le charnier). L'un des murs qui clôt l'espace est mitoyen à l'église. Avec la saturation du sous-sol de l'aitre, les dépouilles sont rangées dans des enfeus, sous les galeries voûtées du charnier qui bordent la cour. Au XV^e siècle, le manque de place oblige de retirer les ossements desséchés de la terre et de les exposer artistiquement dans les galetas situés au-dessus des charniers. Les grandes épidémies obligeront le creusement de fosses communes dans l'espace entre les charniers. Jusqu'au XVIII^e siècle, ces grandes fosses demeurent le mode commun de sépulture des défunts de condition modeste. À la même époque, un autre type de cimetière, également voisin de l'église, est aménagé dans les limites de l'enceinte ecclésiastique. De forme irrégulière, il est fermé d'un mur bas ou bordé d'une haie percé de grandes portes charretières. On y trouve un vaste espace à ciel ouvert où de petits rectangles marquent l'emplacement des fosses communes.

Dans l'église, les inhumations sont marquées par des effigies évoquant le défunt. Les gisants gravés sur plaque ou en relief se multiplient dans les églises et les abbayes. Ces tombes monumentales sont toutefois réservées aux personnages illustres. Les tombes royales dans l'abbatiale de Saint-Denis en France, comme les monuments funéraires dans Westminster Abbey illustrent bien le phénomène.

Le cimetière médiéval est aussi avec l'église un lieu public, le foyer de la vie sociale. Ce paradoxe s'explique par le droit d'asile qui découle de la protection que le saint patron assure aux vivants qui l'honorent comme aux défunts qui lui confient leur corps, sa protection spirituelle. La fonction d'asile du cimetière en fait un lieu de rencontre, de résidence, de proclamations et de sentences, de promenade, de réjouissances et de commerce, qu'on y enterre ou pas. Des prêtres, laïcs ou réfugiés qui ont demandé asile habitent les maisons construites au-dessus des charniers. Les halles de la foire Saint-Germain contiguës au cimetière Saint-Sulpice, et les halles de Paris, voisines du cimetière des Saints-Innocents étaient des lieux de commerce et d'échange. L'église Saint-Séverin permet aujourd'hui de nous faire une idée de ce type de cimetière urbain.

Le cimetière romantique

Tout au long du XVIIIe siècle, un long débat sur l'insalubrité des cimetières a cours. La sépulture, un acte religieux et ecclésiastique, est devenue une opération relevant de la police et de la santé publique. Les esprits éclairés de l'époque pensent que l'exhibition des charniers constitue une violation permanente de la dignité des morts. Le niveau de certains cimetières s'élève à plus de vingt pieds au-dessous du plancher de l'église. Devant l'urgence de la situation, les autorités françaises décident, en 1786, d'exhumer tous les corps du cimetière des Innocents et de les transporter dans les catacombes creusées dans le sud de Paris. Entre 3 à 6 millions de dépouilles seront ainsi transférées.

Avec le décret impérial du 12 juin 1804, la sépulture redevient un acte religieux, qu'on exalte et dramatise. Le cimetière appartient désormais à la commune et tous y ont droit. Plus qu'un règlement, ce décret jette les bases d'un culte nouveau des tombeaux et des cimetières. Il est interdit d'enterrer dans les églises et l'on retourne les morts à l'extérieur de la cité. De plus, les corps ne sont plus superposés, mais juxtaposés, même ceux des plus démunis. En conséquence, le cimetière devient un grand dévoreur d'espace. Il est conçu comme un jardin aménagé de façon à ne pas gêner la circulation de l'air. La famille veut pouvoir se recueillir librement sur la tombe de son cher disparu. Des lots sont vendus pour y construire des caveaux, monuments et tombeaux familiaux. Le monument funéraire, jusqu'alors exceptionnel, devient la règle. Le legs automatique de la sépulture s'étend à toute la classe moyenne. Le cimetière bâti et le cimetière jardin naissent de ces bouleversements.

Le cimetière bâti

Le cimetière du Père-Lachaise à Paris est le meilleur exemple du cimetière bâti. Créé par l'architecte Alexandre Brongniart, en 1804, il s'inspire de l'Élysée du Musée des Monuments français installé, dès 1795, au couvent des Petits Augustins, par Alexandre Lenoir, l'homme qui sauva bien des trésors au moment où soufflait la tempête destructrice de la Révolution française. C'est d'abord un échec : les Parisiens fortunés trouvent inconcevable de se faire enterrer si loin de Paris dans un quartier réputé pauvre et populaire. Mais, en 1817, le transfert au Père-Lachaise des dépouilles de personnages célèbres tels que Molière, La Fontaine, les amants Héloïse et Abélard fait une énorme publicité au cimetière. Dès lors, les ventes de lots bondissent : en 1830, on dénombre 33 000 tombes. Le cimetière est conçu comme un parc organisé pour la visite familiale. Il est surtout devenu un musée à la mémoire de grands personnages. Le cimetière est élevé au rang d'institution culturelle. La construction de chapelle funéraire transforme le cimetière en ville miniature. Dans cet univers minéral, construit et urbanisé, le tombeau familial s'affirme avec force. L'art funéraire vient en quelque sorte différer l'inéluctable disparition de l'identité du défunt et prolonger la grandeur des disparus.

Le cimetière rural ou jardin

Dans le monde anglo-saxon, on se préoccupe de la situation des cimetières, de leur dignité et de leur hygiène. Le cimetière n'étant pas un monopole municipal comme en France, des particuliers se réunissent pour créer des cimetières privés. Des sociétés civiles sont constituées et gérées comme des organismes sans but lucratif. Au début du XIX^e siècle, un mouvement philosophique enseigne que la mort n'est pas synonyme de destruction, mais qu'elle participe au cycle biologique du retour à la terre. Le cimetière s'inscrit alors dans un paysage naturel, patriotique et civique, dans un sens de continuité historique et sociale. Le cimetière jardin se distingue par sa topographie irrégulière : chemins sinueux, monuments et plantations concourent à définir le paysage, à multiplier les points de vue à la manière d'un tableau.

Aux États-Unis, le mouvement des cimetières ruraux commence à la fin du XVIII^e siècle. Le Grove Street Cemetery à New Haven, au Connecticut, en sera le premier exemple. Le Mount Auburn à Cambridge, Massachusetts, inauguré en 1831, connut un tel succès qu'il servit d'exemple à plusieurs autres lieux de sépulture : Kensal Green (1833) et Abney Park à Londres (1840), Laurel Hill à Philadelphie (1836), Green-Wood à Brooklyn (1840), Mount Hermon à Québec (1848), Mount Royal à Montréal (1852), etc.

En Nouvelle-France

Les vieilles paroisses de la vallée du Saint-Laurent continuent la tradition médiévale de l'inhumation dans l'église. Généralement réservée aux seigneurs, aux évêques, aux curés, aux bienfaiteurs, aux notables et aux

membres des congrégations pieuses, une plaque murale commémore le défunt dans l'église. À proximité de celle-ci, le cimetière paroissial entouré d'une clôture de pieux ou d'un mur de maçonnerie est consacré à la sépulture pour la majorité de la population. À cette époque, l'ensevelissement des défunts « ordinaires » se fait généralement de façon anonyme et souvent dans des fosses communes. C'est seulement dans la première moitié du XIX^e siècle que, graduellement, la concession de lot et le monument vont permettre l'individualisation du lieu de sépulture.

Les cimetières de Québec

Sur le territoire de l'agglomération de Québec, l'historien archiviste Pierre-Georges Roy dans son livre *Les cimetières de Québec* (1941) recense 64 cimetières historiques ou encore en fonction. Aux fins de la conférence, nous nous attarderons aux lieux de sépultures les plus significatifs par leur histoire et les personnes qui y sont inhumées ou qui sont en lien avec l'histoire de Cap-Rouge.

Dès l'hiver de 1608, Champlain doit aménager un lieu de sépulture pour ses compagnons décédés du scorbut qui décima le premier contingent recruté par Pierre Dugua de Mons. Notre premier cimetière est établi dans la montée qui relie l'Habitation au plateau du promontoire de Québec qui deviendra la haute-ville. Ce premier champ des morts recevra les premiers Québécois jusqu'en 1688. Aujourd'hui, une grande croix de bois marque son emplacement dans le coude de la côte de la Montagne.

La basilique primatiale

En 1632, Champlain, de retour après l'occupation de Québec par les frères Kirke, fait construire une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Recouvrance. Le décès de Champlain, le 25 décembre 1635, sera l'occasion de lui construire une chapelle funéraire près de la première église de Québec. Malheureusement, elle sera détruite dans le grand incendie qui ravagera la haute-ville en 1640. N'ayant pas été reconstruite, on perd sa trace et aujourd'hui nous cherchons encore le site du tombeau de Champlain. À partir de 1657, le cimetière Saint-Joseph accueille des sépultures entre la basilique primatiale et la rue de Buade. Il sera en activité jusqu'en 1679. Puis, le cimetière de la Sainte-Famille, longeant lui aussi la rue de Buade, englobera le cimetière Saint-Joseph. Il sera plein en 1815. Entre la primatiale et le Séminaire, le cimetière Sainte-Anne sera en service entre 1691 et 1827.

Les cimetières de l'Hôtel-Dieu

Sur les terrains de l'Hôtel-Dieu, plusieurs cimetières furent utilisés à différentes époques de l'histoire de l'institution. Outre le cimetière des religieuses et celui des Pauvres, le cimetière des picotés a marqué l'imaginaire des Québécois. Acquis des religieuses par la fabrique de Notre-Dame de Québec, le nouveau cimetière reçut les dépouilles de l'épidémie de petite variole, la

picote, à l'automne et à l'hiver 1702. La population de Québec y fut inhumée pendant plus d'un siècle et demi. Les problèmes de salubrité et les plaintes des riverains au sujet des odeurs émanant du cimetière entraîneront sa fermeture et le transfert, en 1861, des corps vers le cimetière Belmont. Le terrain fut divisé en lots à bâtir dès 1862.

Les cimetières de l'Hôpital Général

Comme l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Général compte plusieurs cimetières. Parmi ceux-ci, le Cimetière des « héros » est particulier. En effet, il est le seul cimetière militaire qui regroupe les corps des soldats français et britanniques qui combattirent lors de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1750) et à la bataille de Sainte-Foy (28 avril 1760). Les archives de l'Hôpital Général conservent les actes de sépulture que l'aumônier de l'hôpital, le chanoine des Bergères de Rigauville, a dressés pour chacun des soldats inhumés. Ce qui a permis à la Commission de la capitale nationale de faire ériger un mémorial dédié aux victimes de la guerre de Sept Ans. Son intégration à la portion sud-ouest du cimetière de l'Hôpital Général de Québec a été l'une des préoccupations de la Commission. Dans ce cadre, un vaste projet de réaménagement du cimetière de l'Hôpital Général s'imposait. La Commission de la capitale a donc procédé à l'embellissement du cimetière, à l'érection d'un mausolée, à la création d'un mémorial aux victimes de la guerre et à l'installation de panneaux d'interprétation.

Le cimetière St. Matthew

Le cimetière St. Matthew dans le faubourg Saint-Jean est le premier cimetière entièrement voué à la sépulture des protestants. Le site est utilisé à cette fin dès 1760. À partir de 1822, des messes anglicanes sont célébrées dans la maison du fossoyeur. En 1827, la demeure est transformée en chapelle permanente, où l'on célèbre la messe du soir. L'incendie de 1845 détruit l'édifice, que l'on remplace par une chapelle de bois, l'espace de quelques années. En 1848, elle est remplacée par une première église de pierre. Puis, en 1855, la paroisse anglicane de St. Matthew recevra son érection canonique. En 1870, l'église sera agrandie par le chœur, la nef et un bas-côté. Le clocher-porche qui domine la rue Saint-Jean date de 1882. Enfin, en 1890, le chœur à pan coupé est remplacé par le chœur à chevet plat que nous lui connaissons aujourd'hui. Depuis 1979, l'ensemble religieux a été converti en bibliothèque de quartier et en parc, ce qui a permis de conserver l'essentiel du patrimoine religieux et funéraire.

Les grands cimetières du XIX^e siècle

Les grandes épidémies de choléra entraînent une mutation dans les mentalités. La recherche d'un air plus sain pousse la population plus aisée à s'établir en campagne. De plus, pour des raisons d'hygiène et de salubrité, les autorités interdisent l'inhumation en ville. Cette situation donnera naissance aux quatre grands cimetières du XIX^e siècle de l'agglomération de

Québec : Mount-Hermon (1849), Saint-Charles (1854), Belmont (1859) et St. Patrick (1879). Ils s'inspirent tous plus ou moins du mouvement Rural ou naturaliste, avec des éléments du paysage romantique anglais et de la l'alignement du jardin français.

Le cimetière Mount-Hermon

Le plus romantique de nos cimetières-jardins, le Mount Douglass Hermon Cemetery a été aménagé selon les plans du Major David Bates Douglass sur un domaine acquis, en 1848, du juge Edward Bowen. Le pavillon d'entrée a été construit selon les plans de l'architecte Edward Staveley.

Une recherche rapide dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec nous a permis de retracer 34 notables ou parlementaires qui y sont inhumés. Parmi ceux-ci, soulignons Joseph Knight Boswell (1811-1890), Henry Edward Baines (1840-1866), l'auteur sir James McPherson Le Moine (1825-1912), John T. Ross (1852-1954) et Henry Gustave Joly de Lotbinière, premier ministre du Québec de 1878 à 1879.

Le cimetière Saint-Charles

Le 16 juin 1854, le juge Louis Panet vend à la Fabrique de la paroisse Saint-Roch de Québec sa propriété au bord de la rivière Saint-Charles dans le but de la transformer en cimetière paroissial. L'architecte Baillaigé en dressera les plans. Le nouveau cimetière est béni le 3 juin 1855, et on y accueille la première sépulture le 4 juin. Il dessert dès lors les résidents de Saint-Roch et ceux de la desserte de Saint-Sauveur. En 1858, on effectue la translation des corps du cimetière Saint-Roch. Le 10 juin 1867, la Fabrique de Saint-Roch cédait aux pères Oblats le terrain du cimetière Saint-Sauveur actuel. On procédait à la première inhumation le 10 juillet 1867. Les pères Oblats céderont le cimetière paroissial de Saint-Sauveur à la Corporation du Cimetière Saint-Charles, le 21 décembre 1912. Le même jour, le Gouvernement du Québec constituait en corporation sans but lucratif la Compagnie du Cimetière Saint-Charles, qui obtenait alors sa charte. Le cimetière devenait interparoissial et servait toutes les paroisses de l'agglomération de Québec. La section du cimetière sur le boulevard Wilfrid-Hamel est ouverte le 17 septembre 1967. La première phase du mausolée-columbarium et le crématorium sont ouverts en 1983.

Parmi les notables inhumés dans le cimetière Saint-Charles, nous avons retrouvé 37 parlementaires, dont le premier ministre du Québec de 1900 à 1905 et maire de la capitale de 1894 à 1906, Simon-Napoléon Parent (1855-1920), le lieutenant-gouverneur de 1911 à 1915, François Langelier (1838-1915), le maire de Québec de 1920 à 1926, Joseph Samson (1862-1945), l'homme d'affaires Émilien Rochette (1901-1972), Cyrille Fraser-Delâge (1869-1957) surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec de 1916 à 1939, président du Bureau des écoles catholiques de Québec de 1947 à 1957.

L'histoire de l'imposant mausolée de la famille Venner érigé à l'entrée nord du cimetière mérite d'être relatée. Ce temple à colonnes corinthiennes a été conçu pour recevoir les cendres de l'Aiglon, le fils de l'empereur Napoléon 1^{er} et Marie-Louise d'Autriche, mort de tuberculose, en 1832, au château de Schonbrunn (Autriche) sous le nom de duc de Reichstadt. Lors de l'un de ses voyages en Europe, William Venner, riche commerçant et banquier du quartier Saint-Roch de Québec, remarque le mausolée laissé à l'abandon en Italie. Il l'achète à gros prix et l'expédie à Québec en pièces détachées. Le mausolée est installé en 1866. Le Sacré-Cœur de bronze remplace la statue de marbre de la déesse antique qui surmontait le sarcophage. Elle avait mal supporté les rigueurs de l'hiver québécois.

Le cimetière Notre-Dame-de-Belmont

Le 8 novembre 1857, John William Dunscomb, percepteur de douanes, vend un terrain au nord du chemin Sainte-Foy, faisant partie de la ferme connue sous le nom de Belmont, à la Fabrique Notre-Dame de Québec. L'architecte Charles Baillaigé dessine les plans du cimetière-jardin. Entre 1887 et 1932, le cimetière est administré par un comité conjoint des fabriques de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste. Le 19 février 1932, la Corporation du cimetière Notre-Dame-de-Belmont est constituée en corporation civile. Le 10 juillet 1859, on procède à la bénédiction du nouveau cimetière. Pierre-Georges Roy rapporte que, le 12 juillet 1859, la première inhumation fut celle d'un enfant de six mois, Joseph-Raymond Roy, fils de Thomas-Étienne Roy et de Reine-Élisabeth Faucher. À la fin de juillet 1859, le cimetière Saint-Louis ou des Cholériques, ouvert en 1832, sur la Grande-Allée est fermé. Les Irlandais y érigeront plus tard un ensemble institutionnel avec la seconde église Saint-Patrick, l'asile Sainte-Brigitte, le presbytère des pères Rédemptoristes et l'école Saint-Patrick.

Le cimetière Belmont est, toutes proportions gardées, le Père Lachaise de Québec. Son aménagement le relie au mouvement des cimetières-jardins, l'architecture des monuments et des chapelles funéraires rappellent les allées du Père-Lachaise. Malheureusement, l'histoire des personnes qui y sont inhumées et la description des œuvres qui commémorent leur passage reste à faire. Une recherche rapide dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec nous a permis de retracer 99 notables, 83 parlementaires dont 21 ministres, 4 premiers ministres, 11 orateurs (présidents), 18 conseillers législatifs, 7 sénateurs et 3 lieutenants-gouverneurs, 14 maires, dont 6 de Québec et 2 de Limoilou, 1 des municipalités de Rimouski, Péribonka, Nicolet, Lac Saint-Joseph, Sainte-Foy et Lac Sergent. Et je n'ai pas compté les juges et ceux qui ont œuvré uniquement sur la scène fédérale.

Je soulignerai au passage l'historien national François-Xavier Garneau (1809-1866) inhumé devant 2 000 personnes le 15 septembre 1867, l'homme d'affaires, politicien et propriétaire de la Dominion Corset, Georges-Élie Amyot (1856-1930), la chapelle funéraire de la famille Tessier, une dynastie

d'hommes politiques et de juristes, ainsi que les premiers ministres du Québec : Edmond James Flynn en 1896 et 1897; Félix-Gabriel Marchand de 1897 à 1900; Louis-Alexandre Taschereau de 1920 à 1936 et Jean Lesage de 1960 à 1966.

Le cimetière Saint-Patrick

L'histoire du cimetière des Irlandais de Québec remonte à la Nouvelle-France, lorsque l'évêque de Québec, Mgr Pierre-Herman Dosquet, acquiert la propriété en 1732. Il lui donne le nom de Samos. À son départ, il vend le domaine au Séminaire de Québec. En 1770, le docteur Adam Mabane, chef de file du French party, acquiert le domaine où il décèdera le 3 janvier 1792. Ses sœurs vendirent Woodfield à l'évêque anglican Jacob Mountain. Puis, en 1807, Mathew Bell en fait l'acquisition. Il passe aux mains de William Sheppard en 1816. À la suite d'un grand revers financier, en 1847, il cède Woodfield à Thomas Gibb. La propriété passe ensuite à son frère James, président de la Banque de Québec. Ce sont ses fils qui la vendront, le 27 décembre 1877, aux Rédemptoristes. L'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, bénit le nouveau cimetière Saint-Patrick le 18 mai 1879.

Le moteur de recherche du *Dictionnaire biographique du Canada* et celui du site Web de l'Assemblée nationale du Québec ont retracé 19 parlementaires, dont Joseph Ignatius Power (1886-1935) et William Gerard Power (1882-1940); 2 maires de Québec : Charles Joseph Alleyn (1817-1890), maire de 1854 à 1855 et Owen Murphy (1827-1895), maire de 1874 à 1878 et 3 maires de Sillery : John Roche (1834-1893), maire de 1866 à 1870; John Sharples (père) (1814-1876), maire de 1870 à 1876 et John Sharples (fils) (1847-1913), maire de 1881 à 1884 et de 1901 à 1913.

Les lieux de sépulture des Carougeois

Même si l'histoire du territoire de Cap-Rouge remonte à Jacques Cartier et la première tentative d'établissement permanent dans la région de Québec, la paroisse de Saint-Félix du Cap-Rouge n'est créée qu'en 1862. Avant cette date, les résidents du Cap-Rouge sont desservis par les paroisses Notre-Dame-de-Foy, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette. Je vous présente donc rapidement l'histoire et les caractéristiques des quatre cimetières où les Carougeois dorment leur dernier repos.

L'aménagement des quatre cimetières conserve les caractéristiques du cimetière rural de village québécois : quadrillage orthogonal, des ronds-points, un découpage du territoire qui précise la structure sociale de la communauté, un mobilier funéraire qui s'inscrit dans les valeurs éclectiques et pittoresques de l'époque telles que le portail majestueux, le charnier où entreposer les dépouilles quand le sol est gelé, chemin de croix, calvaire. Les meilleurs artistes de la région ont réalisé les sculptures et le mobilier funéraire qui ornent le cimetière.

Notre-Dame-de-Foy

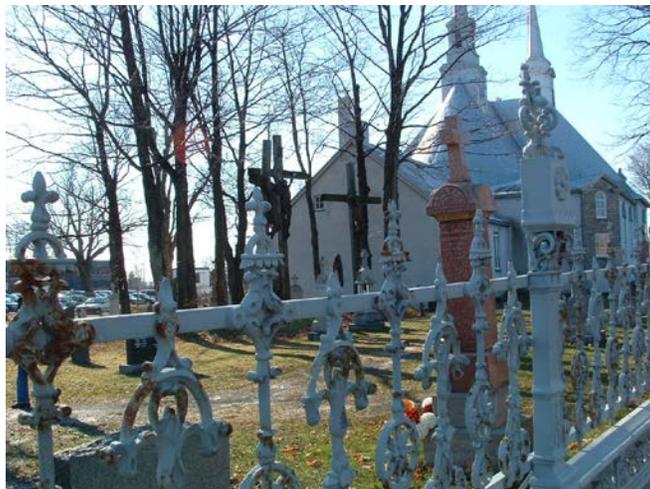


Source : matériel de conférence de Marc Beaudoin

L'histoire de la paroisse Notre-Dame-de-Foy remonte au père Chaumonot qui envoie, en 1669, une statue de Notre-Dame-de-Foy pour une chapelle construite sur la route du Vallon. La paroisse recevra son érection canonique en 1698. L'église sera incendiée en 1760 et reconstruite dans les mêmes murs. De 1876 à 1878, on construit la seconde église autour de la première église. Elle sera incendiée en 1918. On profite de la reconstruction pour la prolonger par le chevet. C'est cette église qui sera détruite par un incendie en 1977. Le mobilier funéraire du cimetière de Notre-Dame-de-Foy compte un calvaire de Louis Jobin érigé en 1898.

Saint-Augustin-de-Desmaures

En 1694, un premier noyau de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures se regroupe autour d'une chapelle près du fleuve. En 1713, à cause des marées, on décide de la déménager à l'Anse-à-Maheu. Puis, en 1720, on y construit une église de pierre. Elle servira au culte jusqu'en 1812. Les travaux de construction de la troisième église débuteront en 1809. L'église actuelle sera bénite en 1816. Elle est le centre de l'enclos paroissial qu'entoure une magnifique clôture de fonte ouvragée. En 1880, on importe un calvaire de bronze.



Source : matériel de conférence de Marc Beaudoin

Notre-Dame-de-l'Annonciation, L' Ancienne-Lorette



Source : matériel de conférence de Marc Beaudoin

En 1673, le père Chaumonot établit la mission huronne sur le territoire de L'Ancienne-Lorette. Une chapelle Notre-Dame-de-Lorette est construite en 1674. La mission huronne est transférée à la Jeune-Lorette en 1697. La chapelle servit de première église. Elle sera remplacée en 1723 par une nouvelle église de pierre, qui sera agrandie en 1839. La troisième église a été construite entre 1907 et 1910. En 1894, un menuisier de l'Ancienne-

Lorette, Pierre Bédard, érige l'édicule qui abrite un calvaire dont Louis Jobin sculptera le Christ, en 1894, et la Sainte Vierge et le Saint Jean en 1902.

Saint-Félix-du-Cap-Rouge



Source : matériel de conférence de Marc Beaudoin

Un groupe de propriétaires décide, le 18 juin 1856, de soumettre une demande à Mgr Charles-François Baillargeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, d'instaurer une paroisse et de construire une église. La requête fut refusée devant l'opposition des curés et des fabriques des trois paroisses desservantes. En 1858, un groupe de tenanciers s'organise pour obtenir la construction d'une chapelle. Il rédige, le 3 janvier

1859, une pétition signée par cent signataires. Le 17 janvier, une rencontre au Cap-Rouge avec les autorités religieuses permet d'enlever les réserves du coadjuteur. Le 29 janvier 1861, le seigneur de Gaudarville, Antoine Juchereau-Duchesnay, cède les terrains de l'église, du presbytère et du cimetière. L'église sera construite en 1859. La paroisse Saint-Félix-du-Cap-Rouge est érigée canoniquement le 5 mars 1862. La fabrique commandera, en 1864, à l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy les plans de l'intérieur de

l'église et du clocher. Ils seront réalisés par étapes entre 1865 et 1869. La reconnaissance civile sera accordée le 11 mars 1872.



Source : matériel de conférence de Marc Beaudoin

Le cimetière de Cap-Rouge peut s'enorgueillir de posséder un calvaire réalisé par Lauréat Vallières en 1943.



... et pour continuer l'histoire de notre cimetière,

la SHCR fait appel à votre mémoire afin d'établir la liste des Carougeois qui pourraient être inhumés sous l'église de St-Félix de Cap-Rouge.

Si, dans votre enfance, vous avez assisté à une inhumation sous l'église, si vous en avez entendu parler par vos parents ou vos grands-parents, même si vous ignorez le nom ou la date, nous aimerions avoir l'information. Votre collaboration serait très précieuse pour orienter et continuer nos recherches dans les registres.

Faites-le nous savoir en faisant parvenir les détails par courriel (shcr@globetrotter.net), par la poste (Maison de la Société Historique, 4165, Chemin de la Plage Jacques-Cartier, Cap-Rouge, Qué., G1Y 1W3), ou par téléphone (Philippe Gaboury 653-0430).

La Caisse populaire de Cap-Rouge à 50 ans : 1955-2005

par Guy Bédard

Cet article s'inspire largement de l'album-souvenir des cinquante ans de la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge que j'ai rédigé à sa demande. Il retrace à vol d'oiseau le parcours historique de la Caisse populaire sans toutefois prétendre à être exhaustif. Il se réfère à des dossiers historiques, aux souvenirs de plusieurs anciens et à la tradition orale. Les échanges très riches avec plusieurs témoins privilégiés n'auront laissé qu'un regret : celui de n'avoir pu en établir, par contrainte de temps, avec tous ceux qu'on aurait souhaité rencontrer.

Le 17 mars 1955, à 20 heures, une cinquantaine de Carougeois se réunissent à la salle Notre-Dame-de-la-Garde de Cap-Rouge, pour venir entendre Joseph Turmel, de la Fédération des Caisses populaires Desjardins. L'entretien porte sur les buts d'une caisse, ses avantages et ses modes de fonctionnement. Les arguments ne manquent pas aux gens pour se donner cet outil financier. Des « avances de fonds » seraient souvent d'un grand secours pour rénover sa maison, contrer la maladie ou améliorer l'ameublement du foyer. L'économie n'est pas très prospère et, surtout, de forts courants de pensée invitent les Québécois à se doter de leurs propres instruments économiques et financiers pour sortir de la dépendance des banques. La 426^e caisse populaire est donc créée ce soir-là. Quarante et une personnes signent la déclaration les constituant membres fondateurs d'un « syndicat coopératif à responsabilité limitée » sous le nom de Caisse populaire de Cap-Rouge. Parmi les promoteurs, il faut souligner l'action déterminante de Gustave Poisson, alors sous-ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, à Québec, et celle de Léon Prince, qui s'est chargé de toutes les démarches nécessaires à la création de la Caisse.

La première équipe dirigeante se compose des entités et personnes suivantes :

Conseil d'administration : Alphonse Gaboury, président; Lucien Bégin, vice-président; Léon Prince, secrétaire-gérant; Joseph Gingras, David Robitaille, Jean-Marie Vézina et Alphonse Maheux, tous directeurs.

Commission de crédit : Gustave Poisson, président; Armand Cauchon et Elzéar Moisan, membres.

Comité de surveillance : Guy Hamel, président; Benoit Gingras et Ferdinand Martin, membres.

Quand on rêve à plusieurs...

Quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve, mais quand on rêve à plusieurs, c'est le commencement de la réalité... La création d'une caisse populaire à Cap-Rouge est le fruit de bien des rêves.



Rêve d'une femme déterminée, Cécile Ménard, dont un ami venait de démarrer une caisse à Québec. Rêve partagé par des professeurs de l'école de la rue Provancher : Lucien Bégin, qui y enseignait, raconte qu'il avait entendu parler des caisses scolaires des autres écoles et qu'en éducateur responsable, il rêvait de former ses élèves à l'épargne. Rêve aussi de tous ceux qui, sans être pauvres, ne disposaient pas des sommes suffisantes pour combler certains besoins. On rêvait d'un outil de développement que l'on pourrait gérer ensemble, comme moyen d'entraide. À ce moment-là, les banques ne prêtaient pas facilement aux gagne-petit!

Source : Madame Gabrielle Drapeau, Cap-Rouge

Enfin, il existait un grand rêve collectif, un social puissant, favorable à l'auto-organisation entre Québécois en vue de se libérer des dépendances imposées par l'élite anglophone et les banques. Les caisses populaires florissaient depuis la création, en 1900, de la première caisse populaire, à Lévis, par Alphonse Desjardins. Créer sa caisse populaire dans sa paroisse, c'était s'identifier à sa communauté. On était d'accord pour épargner le peu qu'on possédait afin de se doter d'une coopérative dirigée par des gens du milieu, élus par les membres de la caisse.

Il faut rappeler qu'au début du siècle, le Québec se vidait de sa population au rythme de cent milles personnes par décennie. Les conditions de travail y étant précaires et le pouvoir économique appartenant à une minorité qui

en profitait pour jouer l'usure, les Québécois émigraient vers les États-Unis. C'est ce contexte plutôt morose qui poussa Alphonse Desjardins à imaginer un outil financier original pour généraliser l'habitude de l'épargne et ainsi enrayer le fléau du prêt usuraire. Entraînée par la forte croissance de l'économie canadienne de l'après-guerre et le dynamisme de l'administration municipale, Cap-Rouge, avec ses 1 250 habitants, amorce son passage d'une économie rurale à une économie urbaine. En 1955, on assiste aux débuts de l'urbanisation. C'est dans ce contexte que prend naissance la caisse populaire.

Première caisse

À titre de secrétaire-gérante, Cécile Ménard démarre la première Caisse. Pendant cinq ans, elle offre gratuitement ses services et un espace dans sa petite épicerie du 1496 rue Saint-Félix.



Source : Monsieur Philippe Gaboury, Cap-Rouge

Enthousiaste et dynamique, elle encourage les jeunes et les incite sans répit à ouvrir un compte, ce que font bon nombre d'entre eux en y attirant en même temps leurs parents. En 1960, la Caisse gravit le plateau des 100 000 dollars, avec déjà 268 membres.

Depuis sa création, la Caisse fait partie du Mouvement Desjardins qui continue à gagner du terrain dans le monde rural et urbain. D'ailleurs, en 1964, le Québec est témoin d'un grand moment d'histoire : l'actif consolidé du Mouvement Desjardins franchit le cap du milliard de dollars. C'est une victoire éclatante sur tous les scepticismes : les caisses, dont celle de Cap-Rouge, font donc définitivement partie du paysage économique et financier du Québec.

À la Caisse de Cap-Rouge, la croissance se maintient. En 1967, un premier gérant à temps plein, André Lafrance, est embauché. En 1969, l'actif de la Caisse atteint un nouveau sommet d'un demi-million de dollars, ce qui permet de porter la limite des prêts sur reconnaissance de dette de 1 500 à 3 000 dollars. Au plan municipal, le projet résidentiel La Seigneurie et celui du Golf se mettent lentement en place. À cette date, la Caisse a prêté tout près de 600 000 dollars, avec d'excellents taux de remboursement.

En 1968, la Caisse décide d'explorer un nouvel espace : celui des deux campus étudiants situés dans le prolongement de la rue Saint-Félix. Une fois par semaine, le gérant, accompagné d'un caissier, se rend sur les campus avec ses cartes, sa calculatrice manuelle et sa boîte métallique. Des liens solides se tissent entre les étudiants et la Caisse qui deviendra leur partenaire financier, souvent pour le reste de leur vie.

Vers l'ère technologique

L'année 1972 marque un virage technologique pour la Caisse. Jusque-là, toutes les opérations étaient traitées manuellement. « On faisait tout à la main, y compris le calcul des intérêts deux fois l'an », raconte Céline Delisle, secrétaire de la Caisse pendant 28 ans. Pour mieux se situer dans l'histoire, revenons quelques années en arrière. En 1967, pour la première fois au Québec, un système de télétraitement des données assure la gestion comptable de la Caisse populaire de l'Expo 67, à Montréal. Le Mouvement Desjardins devient ainsi pionnier, avant les banques, dans l'évolution technologique des systèmes financiers. Cinq ans après cette « première », la Caisse de Cap-Rouge procède à son tour à l'implantation de cette technologie dans ses nouveaux locaux du 1487, rue Provancher, à la Plaza Provancher.

Déménagement, redressement et croissance

En 1976, c'est à nouveau le déménagement et l'installation au 1111, boulevard Chaudière, dans un lieu spacieux et accueillant. Avec un actif qui dépasse les 3 millions de dollars, la Caisse se porte bien. Dans les 10 années précédentes, la population de Cap-Rouge a accueilli 3 000 nouveaux résidents, passant à 5 716 habitants, grâce au développement domiciliaire qui se poursuit, la Caisse étant un partenaire financier important pour les Carougeois en quête d'un nouveau logis. Profitant de cette expansion, elle quadruple son actif en 5 ans, passant de 3 millions en 1975 à 13 millions en 1980.

Après les années grises de 1980-1982, Raymond Veilleux accède, en 1983, au poste de directeur général. La même année, la Caisse émerge du déficit et annonce un trop-perçu léger de 45 000 dollars. En 1984, le redressement se confirme et les sociétaires peuvent compter sur quatre millions de dollars en prêts hypothécaires, dans la lancée de la dernière phase du programme Corvée habitation lancé par le gouvernement du Québec.

1985 est véritablement l'année d'envol de la Caisse. Avec des trop-perçus de 288 000 dollars, 13 fois supérieurs à ceux de 1984 et les meilleurs de son histoire, la Caisse est définitivement remise sur l'orbite de la rentabilité et de l'autosuffisance pour ne plus arrêter son ascension jusqu'à ce jour. Forte de la confiance que lui manifestent ses 8 400 membres, on agrandit les locaux en 1986. Les taux d'intérêt très bas et l'expansion de la ville de Cap-Rouge, avec ses 12 600 habitants, soit plus du double de la population de 1976, se traduisent par une augmentation importante des prêts hypothécaires. «Étant investis dans Cap-Rouge, ces prêts confirment que la Caisse contribue fortement au développement de la collectivité carougeoise», souligne Marthe Gilbert, présidente du Conseil d'administration. Nouveauté, d'ailleurs, dans sa façon de rendre compte à ses membres : en plus du bilan financier, le rapport annuel fait état du bilan social, entre autres, 650 heures de

bénévolat de ses dirigeants, budget de formation de ses salariés, implication dans la collectivité carougeoise par dons et commandites, etc.

Nouvelle vitesse de croisière

L'arrivée d'André Des Rochers, en 1988, à la présidence du conseil d'administration marque une nouvelle étape de succès. L'actif franchit la barre des cinquante millions de dollars et les prêts, celle des dix millions grâce aux marges de crédit personnelles offertes aux sociétaires. «Notre Caisse connaît une croissance tout à fait remarquable : on a pris une nouvelle vitesse de croisière », souligne André Des Rochers. Partisan de la gestion en concertation, un de ses premiers gestes consiste à lancer l'idée des colloques annuels dirigeants-employés pour optimiser le potentiel de chacun dans la réussite de la Caisse. L'année suivante, le Québec subit un ralentissement économique incitant la Caisse, prudence oblige, à troquer sa volonté d'agrandissement des locaux pour un réaménagement du sous-sol.

Récession économique au Québec

Au Canada et au Québec, les années 1990-1994 resteront marquées dans la mémoire des gens comme des années difficiles : celles d'une récession économique sévère, conjuguée à des taux d'intérêt élevés. On assiste à de nombreuses faillites. La récession touche lourdement les institutions financières. La Caisse échappe heureusement à cette bourrasque économique grâce à un régime de haute prudence et au virage qualité totale dont le mandat est d'être à l'écoute des membres pour améliorer et ajuster les services de la Caisse à leur situation individuelle devenue fragile.

Un choix visionnaire : le centre de service

Réalisée en un temps record pour contrer la concurrence, l'ouverture, en 1993, du Centre de service du 811 route Jean-Gauvin, sous la présidence d'André Des Rochers et sous la direction de Raymond Veilleux, constitue un choix visionnaire. Réorganisation du personnel, répartition des heures d'ouverture entre le siège social et le nouveau centre de service, l'innovation règne. On offre ainsi aux sociétaires une plage horaire plus étendue, allant jusqu'à vingt heures et répondant exactement à leurs besoins de résidents d'un secteur géographique à la recherche de services de proximité. On leur dit : « Quand on ferme sur Chaudière, on ouvre sur Jean-Gauvin ». Saluée en 1994 par l'obtention du Mérite coopératif Desjardins pour la qualité des services, la Caisse voit la justesse de sa vision récompensée dans ses résultats: en 1994, l'actif atteint tout près de 100 millions de dollars.

L'année 1997 marque le déploiement du processus de réingénierie. On modifie les processus opérationnels pour réaliser des gains en matière de qualité des services et pour permettre aux employés de consacrer plus de temps à l'offre de service. C'est aussi l'année où est abolie la commission de crédit et où est créé le nouveau conseil de vérification et de déontologie.

Relance ... vers des sommets

En 1998, Michel Bédard est choisi parmi de multiples candidats et nommé au poste de directeur général. Dès son entrée en fonction, il s'engage dans une relance du processus de transformation. Ses efforts conjugués à celui des administrateurs et de son personnel contribuent au redressement de la marge bénéficiaire et à une amélioration du portefeuille de prêts qui donne d'excellents résultats. Autre fait qui mérite d'être souligné, grâce à un grand travail d'équipe, l'utilisation des services électroniques gagne des adeptes. En effet, 89 % des transactions se font par Internet, par téléphone ou par guichet automatique.

Dans cette volonté de toujours mieux servir leurs membres, sept caisses de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin se mettent d'accord, en août 2000, pour offrir aux membres entreprises, des services et des conseils spécialisés en matière de financement commercial grâce à l'ouverture du Centre financier aux entreprises, caisses Desjardins des Hautes-Marées. Les membres individuels, de leur côté, peuvent profiter des services de planification financière (trois experts) et de conseils en finances personnelles (cinq experts). Résultats tangibles : pour la première fois de son histoire, la ristourne aux sociétaires devient une réalité très attendue : 200 000\$ sont retournés aux membres.

Renouveau coopératif Desjardins

En 2003, à la suite d'une très large consultation auprès des Caisses, dont celle de Cap-Rouge, le 18^e congrès du Mouvement lance le Renouveau coopératif Desjardins autour de trois objectifs : réaffirmer l'identité coopérative des Caisses; donner une vigueur nouvelle aux pratiques démocratiques des caisses et donner tout son sens à la mission de la caisse. La Caisse de Cap-Rouge prend très au sérieux ce renouveau en réaffirmant sa mission et en voulant «devenir la référence financière de tous les Carougeois».



Source : Madame Lucie Couillard, Cap-Rouge

Au quotidien, la Caisse cherche à offrir des pratiques commerciales distinctes de celles des banques et à démontrer une grande préoccupation pour les jeunes. Grâce à la satisfaction de ses membres dans une proportion de 93 %, la Caisse peut leur verser, en 2004, une somme de 660 000 \$ en

ristournes, en plus de poursuivre son investissement social de 40 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, pour des retours globaux à la communauté carougeoise de l'ordre de 700 000 \$.

Conclusion

À la lumière de cinquante ans d'histoire, ce qui frappe chez ce « personnage historique » qu'est devenue la Caisse de Cap-Rouge, c'est qu'il est resté le fer de lance, toujours à l'affût pour se renouveler et pour répondre aux attentes de ses membres. D'hier à aujourd'hui, la Caisse a soutenu par milliers des projets porteurs de sens pour ses membres et pour la communauté carougeoise. C'est le fil d'or qui l'honore et qui continue à unir ses membres. Car le succès d'une telle institution résulte de leur volonté collective de lui rester fidèle en choisissant d'utiliser ses services financiers. Une Caisse ne peut grandir sans la confiance de ses membres : ils sont sa raison d'être. Et l'histoire apprend qu'en retour la Caisse a grandement contribué au développement de Cap-Rouge.

Deux mots clés jalonnent l'histoire de la Caisse : permanence et équilibre. Permanence de bénévoles compétents qui n'ont pas ménagé leur temps au service des membres; permanence du maintien de la dimension coopérative de la Caisse; équilibre entre exigence des marchés financiers et priorité aux personnes. La réussite de la Caisse tient en grande partie à ces dynamismes internes. 

Remerciements de l'auteur

Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont secondé dans cette recherche. Tout d'abord mon épouse Lucie, pour ses recherches et son appui constant, et Marcel Beauchemin, vice-président de la Caisse. Mes remerciements vont aussi aux dirigeants et au personnel, et plus particulièrement à Michel Bédard, directeur général, et son adjointe, Pascale Rochefort. Merci également à ceux qui ont accepté, lors des entrevues, d'ouvrir les archives de leur mémoire et de leurs précieuses photographies : Fernand Bégin, Lucien Bégin, Gaston Bertrand, le père J.-Marc Boulet et ses étudiants, Jean Bricault, Céline Delisle, Donat Delisle, Gabrielle Drapeau, Cécile Dumas, Philippe Gaboury, Marthe Gilbert, André Lafrance, Jean Pelletier, Léon Prince et son épouse, Raymond Veilleux, la Société historique de Cap-Rouge et tous les autres qui sont venus enrichir ce document historique.

Notes sur l'auteur :

Guy Bédard est docteur en sociologie du développement (Paris, Sorbonne). Initiateur des Rallyes Tiers-Monde du Canada, puis directeur général de Développement International Desjardins (DID, Lévis), il fut secrétaire général de l'Université coopérative internationale pendant quinze ans, tout en étant professeur au Collège coopératif de Paris. Sa carrière internationale l'a mené dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine comme promoteur de coopératives d'épargne et de crédit, sur le modèle Desjardins. Il est particulièrement connu pour ses travaux dans les champs de la microfinance, de l'économie sociale et du développement organisationnel.

Naufrage du bateau dragueur Manseau 101, le 30 septembre 1966, en face de Cap-Rouge

par René Labarre, résident de Cap-Rouge, commis sur le Manseau 101 à l'été 1966

Il y aura bientôt quarante ans, « l'une des pires tragédies maritimes à survenir sur le St- Laurent », (*Le Soleil, L'Action et Le Journal de Montréal*, le samedi 1er octobre), s'est malheureusement jouée dans la soirée du vendredi 30 septembre 1966, à la hauteur de Cap-Rouge. En l'espace de deux, trois minutes la grosse drague a penché et s'est engouffrée dans les flots, entraînant dans la mort dix membres d'équipage. Deux marins noyés ont été retrouvés dans les heures suivantes, tandis que huit marins sont portés disparus, probablement emprisonnés dans le vaisseau. La drague repose par cent vingt-cinq pieds sous l'eau, sur son flanc gauche, dans la baie de Cap-Rouge, à environ mille pieds de la rive.

Un bateau dragueur ou une drague est une sorte de barge supportant une machinerie servant à enlever le sable, la roche ou la vase, du fond du fleuve, du chenal, dans les ports, ou à creuser, sous l'eau, entre autres, pour l'installation de piliers de pont.

Le Manseau 101

La drague Manseau 101, l'une des plus puissantes au Canada, mesurait cent



Source : Collection Famille Labarre

trente-trois pieds de longueur, cinquante-trois pieds de largeur, avec un tirant d'eau de quinze pieds et un poids de huit cents tonnes. Ce gabarit en faisait une drague géante, souvent utilisée pour les fonds les plus profonds ou les fonds les plus durs. Elle fut de tous les grands travaux sur la voie maritime du Saint-Laurent : de Massena (New-York) et de Cornwall, à la tête des

Grands-Lacs, en passant par Beauharnois, le Canal Lachine, Montréal (les îles de l'Expo 67), Boucherville (le Pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine),

Trois-Rivières (le Pont), Deschaillons (le Cap-à-La-Roche), Grondines, Neuville, Québec (le Pont Pierre-Laporte), la pointe sud de l'Île d'Orléans, jusqu'en bas du fleuve, au Port de Cacouna. Elle avait un équipage régulier de vingt-neuf hommes, comprenant un capitaine, des opérateurs, des ingénieurs, des matelots, deux cuisiniers, etc. Ces gens d'expérience, qui formaient une grande famille, demeuraient à bord en tout temps, sauf lors de leurs congés. Ils y avaient leurs quartiers au second étage : cabines (chambres), salles de repos, cuisine, etc.

Le Manseau 101, âgé de quarante-six ans, était la propriété de Marine Industrie Limitée et avait été fabriqué au chantier Manseau de Sorel, en 1920. Il était probablement le plus beau fleuron de sa flotte de dragueurs. Il avait des frères jumeaux, moins gros et moins puissants : le Manseau 103, le Manseau 105 et le Manseau 107. Pour ceux et celles que la petite histoire intéresse, la flotte de Marine Industrie appartenait à la célèbre famille Simard de Sorel, fondée par l'ancêtre, le capitaine Joseph Simard, de Baie Saint-Paul, en compagnie de ses trois frères, dont Edouard Simard, père de Andrée Simard, et beau-père de l'ancien premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa. Les Simard se faisaient d'ailleurs un plaisir de visiter régulièrement le Manseau 101 et d'y manger un bon repas en compagnie des hommes qu'ils connaissaient bien.

Le naufrage

Le Manseau 101 avait quitté Boucherville la veille au soir, le 29 septembre, après avoir été employé aux travaux du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et venait à la rescousse pour terminer correctement le travail d'excavation, dans la roche dure, commencé par une autre drague, au pilier nord du futur pont Frontenac, devenu plus tard le pont Pierre-Laporte. Comme c'était un bateau-dragueur non autonome, il était toué par un puissant remorqueur de tête, le Capitaine-Simard, et avait à ses côtés, à tribord, le remorqueur René-Simard, et à bâbord, le remorqueur Pierre-Simard, et enfin un chaland pour compléter le convoi. Le Manseau 101 avait alors à son bord vingt-trois hommes d'équipage, six autres étant partis en congé.

La journée du 30 septembre avait pourtant bien débuté, malgré un temps maussade : il pleuvait et il ventait sur le Saint-Laurent. Vers cinq – six heures, le vent a graduellement augmenté et les vagues devinrent plus menaçantes. Dans les chambres et dans les salles du Manseau 101, les vingt-trois hommes se reposaient après le souper. Cependant, à l'approche de Saint-Nicolas, sous la force des vagues et du vent, le remorqueur Pierre Simard, nouvellement arrivé pour prêter main forte, a vu, tout à coup, une de ses amarres le liant au Manseau 101, se casser. Le capitaine Louis-Philippe Lange, craignant pour son vaisseau, laissa le convoi et rebroussa chemin vers l'embouchure de la Rivière-Chaudière, où était situé le bureau-chef de Marine Industrie. Le responsable du convoi, le capitaine Roger Gamache, commandant du remorqueur Capitaine-Simard, décida aussitôt de se diriger

du chenal sud vers le chenal nord pour profiter de l'accalmie de la grande baie de Cap-Rouge et pour se rapprocher de sa destination. Cependant, à ce moment, de grosses vagues de huit à dix pieds, gonflées par des vents violents d'environ trente-cinq milles à l'heure, les pires que certains témoins aient vues sur le Saint-Laurent dans les dernières années, selon une enquête subséquente, commencèrent à avoir raison des six pompes du Manseau 101 qui refoulaient l'eau à l'extérieur des cales.

Arrivée du côté nord, à la hauteur de la Rivière-du-Cap-Rouge, la caravane a été doublée, à sa droite, à quelques centaines de pieds, par un gros transatlantique, le Franconia de la Cunard Lines, qui se dirigeait vers Québec, à une vitesse normale, selon le pilote, de dix à douze nœuds à l'heure. Tout à coup, des vagues énormes frappèrent avec violence la grosse drague. Elle s'est mise à danser, à pencher dangereusement et à donner de la bande. Le capitaine Rodrigue Labarre, du Manseau 101, avait déjà lancé l'alarme, par deux fois, à ses hommes. La plupart s'étaient regroupés immédiatement sur les ponts. Puis, tout s'est passé très rapidement. Le capitaine Roméo Desmarais, du remorqueur René-Simard, intima l'ordre à tous les hommes du Manseau 101 de sauter, à l'instant même, sur son remorqueur, car il devait couper les amarres pour ne pas être entraîné dans l'abîme avec tout son équipage. On n'eut pas le temps de mettre les chaloupes du Manseau 101 à l'eau. Tous les marins du Manseau 101, déjà sur les ponts, sautèrent en toute hâte sur le remorqueur ou tombèrent dans l'eau très froide alors que la drague versait sur le côté. Quelques-uns, couverts d'huile ou de mazout, ont été retirés de la furie des flots. Huit marins qui étaient retournés chercher leurs effets ou qui n'avaient pas eu le temps de se présenter sur le pont, affairés qu'ils étaient aux machines dans les cales, furent emmenés dans le naufrage. Le Manseau 101, cette superbe machine flottante qui avait pourtant affronté de grosses tempêtes dans le bas du fleuve ou ailleurs, a coulé en moins de trois minutes.

Pendant la soirée et la nuit, les trois remorqueurs, aidés par d'autres remorqueurs et par de multiples embarcations, aidés de gens du Port de Québec, de la Garde Côtière, de la Police, ont ratissé le fleuve, entre Cap-Rouge et le Pont de Québec, munis de puissants éclairages, pour secourir des marins vivants. Deux corps, dont celui du cuisinier en chef, furent retrouvés. Ils avaient leur gilet de sauvetage, mais s'étaient noyés dans l'huile et le mazout. Un marin avait pu nager jusqu'à la berge. Au total, dix morts et treize rescapés.

Les résultats de l'enquête

Cette tragédie maritime a donné lieu, dans les semaines suivantes, à deux enquêtes. Tout d'abord à une enquête du coroner présidée par maître J.-A. Drouin, coroner de Québec. Elle mit en cause une batterie d'avocats, nombre d'observateurs fédéraux, d'agences maritimes et de gens de mer. Une vingtaine de témoins furent entendus, autant à Montréal qu'à Québec et aussi, fait rarissime, à bord même du Franconia, lors de son escale de

retour, à Montréal. L'enquête du coroner détermina que la mort du cuisinier en chef, monsieur Réal Parent, considéré comme cas-type et retrouvé noyé avec son gilet de sauvetage, était accidentelle. Par la suite, une enquête maritime importante fut tenue au Palais de Justice de Québec. Cette commission d'enquête fédérale, présidée par le juge Camil Noël, de la Cour de l'Échiquier, dura plus de deux semaines. Elle permit de départager les responsabilités, mais surtout d'apporter des correctifs majeurs ainsi que diverses mesures tendant à rendre sécuritaires les dangers qui sillonnent le Saint-Laurent et les Grands-Lacs, surtout lors de touage de bateaux. Avec ce rapport et sa mise en application par le Ministère fédéral des Transports, la navigation sur le Saint-Laurent s'est, depuis, grandement améliorée.

Souhait de l'auteur...

À l'heure du retour des gens vers le fleuve, avec en prime la belle plage Jacques-Cartier, au moment où les gouvernements parlent eux aussi de redonner aux citoyens l'accès à leur fleuve, à l'aube, enfin, du 400^e anniversaire de Québec, ne serait-il pas possible et souhaitable que la Société historique du Cap-Rouge rappelle à la mémoire collective cette terrible tragédie maritime, en pilotant un projet, par exemple, de pose d'une plaque (sur roche) le long de la plage, commémorant ce drame, à la mémoire des huit marins disparus, très probablement toujours enfouis dans leur tombeau, dans la baie de Cap-Rouge? Cela fera 40 ans le 30 septembre 2006. 



Bienvenue à nos nouveaux membres:

Depuis janvier 2005, vingt-et-un nouveaux membres nous ont rejoints:

Mesdames Marcelle Bédard, Jeannine Bergeron, Claudette Couture, Claire D'Auteuil, Diane Gaudet, Lise Giguère, Lucille Maheu, Christine Maranda-Paquet, Denise Tessier, Estelle Rinfret-Vergnes.

Messieurs Marc Beaudoin, Maurice Bergeron, Lucien Bordeleau, François Boulianne, Rock Cantin, Donald Cliche, Gérald D'Amboise, Michel Lamoureux, Jean-Marc Mercier, Jean-Marie Raby, André Savary.

La SHCR compte maintenant 165 membres.

Cap-Rouge aurait pu être Québec.

Jacques Cartier et Roberval ont fait une première tentative de colonisation presque 70 ans avant Champlain.

par Louis-Guy Lemieux, collaboration spéciale

Le parc Cartier-Roberval. C'est l'un des secrets les mieux gardés de Québec. On y accède par le chemin Saint-Louis qui se termine, là, en cul-de-sac, sur le plateau qui domine le vieux Cap-Rouge, sa côte abrupte, sa jolie église Saint-Félix, la vallée de la rivière du même nom et le fleuve, tout en bas.

Ce petit parc public a été aménagé avec une étonnante discrétion, en 1999, grâce aux efforts des administrations municipales Juneau et Rousseau d'avant la fusion. Les promoteurs immobiliers avaient les yeux plus grands que leur conscience patrimoniale en regardant ce site privilégié.

Une plaque, discrète elle aussi, rappelle que les explorateurs français Jacques Cartier et Jean-François de la Rocque de Roberval ont vécu là avec leurs gens de 1541 à 1543. Ils ont tenté, sans succès, d'y implanter une colonie de peuplement.

Le petit parc du plateau de Cap-Rouge mériterait moins de discrétion. En effet, il écrit l'histoire du Canada. En tout cas, il l'enrichit singulièrement.

L'histoire officielle a occulté le troisième voyage de Cartier pour ne retenir généralement que la découverte du Canada en 1534, la plantation d'une croix à Gaspé, la prise de possession du territoire au nom du roi de France et, l'année suivante, la remontée du Saint-Laurent jusqu'à Québec (Stadaconé) et Montréal (Hochelaga) à bord de trois navires dont la Grande Hermine.

Pourtant, des découvertes archéologiques récentes montrent que le troisième voyage de Cartier était plus ambitieux. Cartier devait préparer l'arrivée et l'installation de plusieurs centaines de colons dirigés par Roberval. Cartier avait choisi d'installer tout ce beau monde sur le plateau de Cap-Rouge et le long de la rivière, en bas du cap.

À la lumière d'un inventaire minutieux des deux sites et à la suite de sondages, de fouilles et de la datation au carbone 14 d'objets retrouvés sur place, l'archéologue Daniel Simoneau est formel : Jacques Cartier et son équipier et patron Roberval ont fait une véritable tentative d'implantation, c'est-à-dire de colonisation, à Cap-Rouge, près de Québec, entre 1541 et 1543.

Guerre des drapeaux

Jusqu'à présent, les historiens s'entendaient pour laisser courir une demi-vérité : la première tentative française d'implantation en Nouvelle France était l'œuvre de Samuel de Champlain. Après un échec en Acadie, le fondateur réussira son coup à Québec.

Rappelons à ce sujet que le premier ministre du Canada avait fait sortir le maire de Québec de ses gonds, lors du 10^e Sommet de la Francophonie, à Ouagadougou, fin novembre dernier. Paul Martin avait alors déclaré, dans son discours d'ouverture, que « le véritable acte fondateur du Canada avait été l'implantation des premiers explorateurs français en terre acadienne en 1604. »

Jean-Paul L'Allier s'était empressé de corriger cette interprétation de l'histoire : « Le Canada tel qu'on le connaît, a-t-il dit, est né à Québec en 1608. Tous les historiens sont d'accord là-dessus. » Le maire L'Allier ajoutait que Port-Royal, en 1604, ne fut que l'implantation temporaire tout comme Tadoussac en 1603. « La première implantation permanente au Canada, dit-il est survenue à Québec, en 1608. »

À la suite du travail des archéologues de la Ville de Québec à Cap-Rouge, il faudra dorénavant ajouter que Cartier et Roberval avaient tenté de réussir l'exploit 68 ans avant Champlain. Ce fut un échec lamentable, mais quel beau rêve tout de même!

Daniel Simoneau a fait l'inventaire des sites à Cap-Rouge. Il a fouillé la terre en archéologue et il a fait des recherches poussées au sujet du troisième voyage de Cartier, notamment à travers les écrits de l'explorateur (*Bref Récit et succincte narration de la navigation aux îles du Canada Hochelaga et Saguenay*) publiés de son vivant. Simoneau explique ce trou dans notre mémoire collective par le fait que ce dernier voyage du navigateur malouin fut un fiasco sur toute la ligne.

En outre, Cartier et Roberval se sont conduits dans cette affaire comme des aventuriers plutôt que comme des fondateurs ou des explorateurs. Roberval a été convaincu de piraterie. Quant à Cartier, il a laissé trop de questions troublantes derrière lui pour en faire un honnête homme. Ils avaient clairement le mandat (la « commission ») de François 1^{er} de coloniser un pays. Ils n'auront pensé finalement qu'à s'enrichir. Difficile pour une histoire officielle d'en faire des héros.

Les traces parlent

En 1995 et 1996, la fabrique de la paroisse de Cap-Rouge entreprend des travaux de réfection du stationnement qui longe l'église Saint-Félix. Selon la règle, une surveillance archéologique des travaux s'impose. Les archéologues Philippe Slater et Carl Lavoie relèvent des traces suffisantes

pour permettre de croire qu'on est sur le site d'un fort construit par Jacques Cartier.

L'été dernier, l'archéologue Daniel Simoneau prend la relève. Il met au jour un fossé et des bouts de bois taillés qui, après datation au carbone 14, se révèlent remonter à l'époque de Cartier et de Roberval. Pour plus de certitude, d'autres examens des objets sont en cours actuellement.

Le récit qu'a publié Cartier de ses aventures en inspirera même le grand Rabelais, nous apprennent les historiens de la littérature. La Nouvelle-France existait déjà dans l'imaginaire des Européens grâce aux tentatives, même ratées, de Cartier et de Roberval.

Pour illustrer cette période, on pourrait parler des faux diamants et de « l'or des fous » que Cartier apportera en France à sa courte honte.

Relevons plutôt cette anecdote rapportée par l'archéologue Daniel Simoneau. C'est sous l'administration Roberval, en 1542, qu'aura lieu la première exécution publique en Nouvelle-France. Le supplicié s'appelait Michel Grillon. Il était accusé de vol. Le lieu du supplice se trouvait près de l'actuelle église Saint-Félix de Cap-Rouge. Un paradis sur terre vu du petit parc Cartier-Roberval. 

Origine du mot trachel, un mot de la langue courante :

Ce mot dérive du mot anglais «trestle» qui signifie tréteau. Ce sont les Québécois qui ont francisé «trestle», cette expression que les Américains et les Canadiens ont commencé à employer au siècle dernier pour nommer les ponts et les viaducs en forme de tréteaux, nécessaires au passage des chemins de fer. On parlait plus de «timber trestle bridge» que de «iron trestle bridge», le bois de construction étant plus facilement disponible sur place et à un coût beaucoup moindre.

Dans le Dictionnaire Bélisle (1979) qui s'est intéressé à la langue française parlée au Québec, on trouve ceci : TRACEL: (angl. trestle), viaduc fait de robustes tréteaux de bois. Pour les Québécois, le mot trachel prononcé en français comme il est écrit, n'a aucune consonance ou résonance étrangère. Il fait partie du vocabulaire ordinaire des gens qui vivent là où se voient ces viaducs, ponts pour chemins de fer.

Jean-Charles Claveau, Québec.

N.B. : dans le Glossaire du parler français au Canada, préparé par la SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA et publié en 1930, on en faisait déjà mention.

Excursion au Domaine de Maizerets

par Louise Slater

Jeudi, 14 octobre 2004. Une journée d'automne resplendissante. Le soleil et quarante-huit membres de la Société historique sont au rendez-vous pour la visite du Domaine Maizerets. Deux guides nous accueillent pour une visite historique des bâtiments et des jardins.

Karine Crépeault nous fait découvrir ce site exceptionnel débordant d'histoire. Depuis 1690, après l'attaque de Phipps, Thomas Doyon et sa femme deviennent

propriétaires de ce grand et vaste domaine. Le 14 janvier 1705, ils vendent une partie de leur terre au Séminaire de Québec qui, avec le temps, ne cesse d'agrandir la terre. En 1713, le Séminaire est propriétaire de presque la totalité



Photo : Louise Slater

du fief de la Trinité. C'est deux cents ans plus tard, soit en 1913, que le Séminaire sera propriétaire de l'ensemble du domaine tel que connu aujourd'hui.

En 1759 et 1760, Anglais et Français se battent sur les berges de la Canardière. En 1775, lors de la guerre pour l'indépendance américaine, les Américains font de la Canardière leur lieu d'installation principale. C'est d'ailleurs de cet endroit qu'ils bombardent Québec, mais heureusement, grâce à l'arrivée des renforts, ils ne parviennent pas à prendre Québec, mais malheureusement, avant de quitter les lieux en 1776, ils brûlent leur équipement et la maison.

Le séminaire reconstruit en un style architectural plus français et la Canardière devient une colonie de vacances pour les élèves du Séminaire et un lieu de repos pour les prêtres. De 1778 à 1849, à la suite d'incendies, il y aura plusieurs agrandissements et plusieurs reconstructions. On y pratiquera l'agriculture jusqu'en 1850. Et c'est aussi vers 1850 que la Canardière sera dénommée Domaine de Maizerets en l'honneur du supérieur du séminaire au moment de son acquisition en 1705.

La Ville de Québec prendra la relève en 1979 et en fera un espace vert ouvert à toute la population. Et, depuis 1989, la fondation de la société du Domaine de Maizerets s'occupe de l'animation du site.

Avec notre guide, fort douée pour conter l'histoire du Domaine, nous visitons l'intérieur du Manoir et avons droit à quelques petites anecdotes de la maison. Nous continuons la visite par l'extérieur, la grange de pierre dont la construction de François Moreault (Moro) remonte à 1755. Cette grange fut, tour à tour, entrepôt pour les denrées alimentaires, remise pour conserver la glace, forge, boîte à chansons et bloc sanitaire lors des colonies de vacances.

L'étable ou la grange de bois, construite en 1920, était utilisée surtout comme porcherie et plus tard comme garage pour la machinerie lourde.

La chapelle, érigée sur le site en 1943, provient de la chapelle désaffectée de la station biologique de Trois-Pistoles. Elle est le fruit de 8 mois de montage par les bénéficiaires de l'hôpital Saint-Michel-Archange (aujourd'hui Robert-Giffard).

Après le dîner, la visite se continue dans les jardins et l'arboretum avec notre guide, Nicole Grandbois, qui connaît tous les secrets de ce grand et magnifique jardin. En pleine ville, coupés des bruits de la ville, nous serpentons les divers sentiers, nous contournons l'anneau d'eau qui entoure l'île Saint-Hyacinthe. Cet anneau d'eau a été creusé par le Séminaire en 1849 à partir d'une ancienne redoute française. Hier, l'anneau d'eau servait à faire du canotage, aujourd'hui il est tapissé de nénuphars et sert d'habitat à de nombreuses variétés de canards.

Nous traversons sur l'île qui a déjà été témoin de nombreuses parties de croquet et de milliers d'exploits en hébertisme. Aujourd'hui nous pouvons nous recueillir au pied d'une statue de la Vierge, joyau du patrimoine religieux.

Plus loin, nous avançons vers les marécages. Nous y rencontrons frênes, peupliers, saules et, tout en nous dirigeant vers l'arboretum, nous rencontrons plusieurs marcheurs occupés à attirer les oiseaux du coin. L'arboretum inauguré en 1997 aujourd'hui brille de mille couleurs d'automne. Un plan d'eau et près d'un millier d'arbres et plus de 15,000 arbustes et vivaces. Quel coup d'œil!

La volière à papillons est vide depuis une quinzaine de jours mais c'est comme une invitation à revenir dans une autre saison.

Une heureuse journée qui nous donne le goût de reprendre le parcours avec des amis pour explorer davantage ce site majestueux. Merci à nos deux guides qui ont su nous donner le goût de notre patrimoine si bien exploité. Merci aussi de nous avoir laissé vos précieuses notes historiques qui m'ont permis de rédiger le compte rendu d'une si agréable visite. 

Mise en lumière de l'église Saint-Félix-de-Valois de Cap-Rouge

Le 11 décembre 2004, nous étions nombreux à assister à la mise en lumière de notre église. Avec l'autorisation des auteurs, nous vous présentons les textes lus par les artisans de cette œuvre d'art lors de la célébration.

Texte de madame **Marie-Josée Deschênes**, architecte à la Commission de la capitale nationale du Québec

La mise en lumière de l'église de Saint-Félix de Cap-Rouge est née d'un rêve : mettre en lumière les clochers de l'agglomération de la capitale afin que les églises, tel des phares, marquent nos paysages nocturnes et deviennent, pour toute la population, des points de repère rappelant les noyaux historiques des différents arrondissements de la ville.

Vous remarquerez que l'isolement de l'église par rapport à la rue et le cadre enchanteur que procurent la rivière et sa végétation enveloppent l'église d'une obscurité contrastant avec son habit de lumière dans une symphonie de clair-obscur, tel un diamant dans son écrin.

L'éclairage se veut subtil, sobre, voire romantique, afin de transposer en lumière le dépouillement de son architecture classique.

Que cette mise en lumière puisse désormais faire rêver paroissiens, citoyens et visiteurs qui pourront découvrir, dans le paysage nocturne de Cap-Rouge, la beauté renouvelée d'un haut lieu de notre patrimoine religieux.

Texte de monsieur **Guy Simard**, architecte à la Commission de la capitale nationale du Québec, responsable du projet.

En débutant, permettez-moi de dédier ma présentation à tous les paroissiens de Saint-Félix et, tout particulièrement à deux anciens paroissiens, Laurent Simard et Madeleine Laroche, mes propres parents, dont les funérailles ont eu lieu ici en 1994 et en 1996.

La mise en lumière à laquelle vous allez assister sera faite en 3 étapes : d'abord, l'intérieur du clocher, ensuite l'extérieur du clocher, puis, l'enveloppe de l'église.

L'église devant laquelle nous sommes a été construite en 1859, comme c'est inscrit au-dessus du portail central. Elle est l'œuvre de Joseph-Ferdinand Peachy, alors au début de sa carrière. Peachy a été, pendant 13 ans, un élève et un collaborateur de Charles Baillairgé, un autre célèbre architecte de Québec.

La lumière dorée intérieure qui jaillit à l'extérieur du clocher symbolise le rayonnement de l'église sur ses paroissiens. Elle provient de 4 luminaires avec des lampes de 150 watts composées de sodium haute pression corrigée.

Le clocher qui va maintenant prendre plus de vie n'a été complété que cinq ans après l'érection de l'église, soit le 1^{er} novembre 1864. Il a été complètement restauré en 2003 et il est aujourd'hui mis en lumière en toute simplicité, à l'aide de 12 projecteurs aux halogénures métalliques de 70 et 35 watts.

Quant au corps principal de l'église, c'est-à-dire la maçonnerie et la menuiserie, la paroisse a signé, en 1859, des contrats avec le maître-maçon Antoine Pampalon – et non pas Pantalón – et avec les maîtres menuisiers Joseph et Paul Breton. L'église mesure 60 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur et peut accueillir un maximum de 250 personnes assises.

Tout le décor architectural intérieur a été fait en plâtre : la mouluration des corniches, les arcs de la voûte, les pilastres qui encadrent le chœur et l'architecture du retable, c'est-à-dire la partie arrière qui surplombe l'autel. Les maîtres-menuisiers Joseph et Paul Breton sont aussi responsables de la table de communion, des stalles, du banc d'œuvre et de la chaire. Le maître-autel et les autels latéraux sont l'œuvre de David Ouellet.

Soulignons enfin que la grande peinture du Christ ressuscité ornant le retable représente, au premier plan, la vallée du Saint-Laurent et dans le coin droit, la petite église de Cap-Rouge y est bien reconnaissable.

Marie-Josée et moi avons été bien heureux de contribuer à mettre en valeur votre église en la parant d'une nouvelle robe pour la nuit.

NDLR : Un merci bien spécial aux deux architectes qui ont fait de notre église un précieux joyau scintillant dans la nuit. Puisse notre foi se renouveler à la vue de la Lumière éclairant notre nuit!



Fête des Rois 2005

par Louise Slater



Photo : Yvon Lirette

Nous étions réunis pour échanger, fêter, rire, chanter et déguster un excellent repas préparé par le service alimentaire « Le Gourmet »

Jeannine Pelletier et Philippe Gaboury, une reine et un roi des plus éblouissants



Photo : Yvon Lirette



Photo : Yvon Lirette

Pierre Leclerc, un « raconteur » dynamique qui, durant une heure, a su nous tenir en haleine et nous faire rire.

Et un fait historique....
quelques membres talentueux
deviennent « vedettes » ...pour
un instant.



Photo : Yvon Lirette



In memoriam :

Monsieur Jean-Charles Cantin, décédé à Montréal le 5 février 2005.

Natif de Québec, Jean-Charles Cantin (1918-2005) obtient sa maîtrise en droit de l'Université Laval, en 1943. Trois ans plus tard, il s'établit à Cap-Rouge. Siégeant comme conseiller municipal en 1950, il est élu l'année suivante seizième maire de Cap-Rouge par acclamation. Il conserve ce poste jusqu'en 1962 alors qu'il entre en politique, sur la scène fédérale. Nommé conseiller de la reine en 1962, il devient député libéral du comté de Québec-Sud. En 1968, on le réélit dans le nouveau comté de Louis-Hébert, sous le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau; il devient alors adjoint du ministre de la Justice, John Turner. Son retrait de la vie politique en 1972 lui permet d'accepter le poste de consul du Canada en Louisiane jusqu'en 1980.

Ses dix années à la mairie de Cap-Rouge ont donné un nouvel élan à la ville de l'époque : l'adoption du premier plan de zonage et de construction, la mise en place d'une évaluation technique des biens de la municipalité, la modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts, l'implantation de l'usine Besmétal et l'ouverture du terrain de golf.

L'histoire de l'alcool sous le régime français

par Louise Slater

Le 10 février 2005, nous recevions Madame Catherine Ferland, historienne de la Nouvelle-France qui venait nous faire part de ses recherches effectuées lors de sa rédaction de thèse de doctorat en histoire complétée en 2004 à l'Université Laval sous la direction des professeurs Laurier Turgeon et Alain Laberge.

Sa thèse intitulée « Bacchus au Canada, boissons, buveurs et ivresses en Nouvelle-France, XVII^e et XVIII^e siècles » traite de l'importance de l'alcool dans la vie de la colonie tant au plan économique que social. Voici une synthèse de ce que nous apprenait notre passionnée conférencière.

Dès le XVII^e siècle, les bateaux en provenance de France transportent chaque année quelques centaines de milliers de litres de vin en barrique à Québec. Un peu plus d'un siècle plus tard, autour de 1750, l'importation du vin a encore grimpé pour s'établir à plus d'un million de litres, alors que de nombreux soldats français viennent défendre la Nouvelle-France et que la population compte près de 55 000 personnes.

S'ajoutent, la bière locale et le rhum provenant des Antilles. « Certaines années, les quantités d'alcool importé sont si importantes que ce type de marchandise constitue le premier revenu en taxes au port de Québec », précise notre conférencière. « Les prix varient beaucoup également puisqu'une barrique qui peut valoir 40 livres au début du XVIII^e siècle se négocie 1 000 livres à la fin du régime français. »

La population de la Nouvelle-France augmentant peu à peu, la demande de vin et d'eau-de-vie se fait en effet plus forte. De plus, avec les attaques des corsaires dans le golfe Saint-Laurent et la guerre de Sept Ans en Europe, les bateaux n'arrivent pas toujours à bon port, ce qui fait évidemment grimper les prix. Du coup, de nombreux habitants se tournent vers la production locale de cidre et de bière d'épinette. Une partie de la population consomme également en grande quantité du rhum en provenance des Antilles que les navires, chargés de sucre provenant des colonies françaises, ramènent à Québec.

Tout cet alcool importé ou produit localement a parfois des effets dévastateurs en particulier chez les Amérindiens qui préfèrent l'eau-de-vie au vin. Les Hurons avaient plutôt peur du vin qu'ils associent au sang. Cependant dans certains villages algonquins, l'alcool fait des ravages, les beuveries peuvent durer trois ou quatre jours d'affilée. Les Jésuites rapportent des cas de violence extrême et remarquent aussi que

l'alcoolisme brise les assises sociales, car les jeunes n'ont plus le même respect pour les anciens. Pour les Amérindiens, l'alcool n'était pas une expérience gustative mais plutôt une aventure mystique. Voilà à quoi servait surtout la grande fascination des Amérindiens pour le tabac et « l'eau de feu » qui leur permettaient de se réchauffer, de s'enivrer, d'entrer dans un état bénéfique.

Bien évidemment, cette surconsommation d'alcool ne fait pas toujours l'affaire des dirigeants de la colonie qui ont un constant besoin de peaux. Il faut des coureurs des bois en forme pour rapporter des fourrures et défendre le territoire. En fouillant dans les textes du temps, Catherine Ferland constate que bon nombre de règlements concernaient la consommation d'alcool chez les Amérindiens : Amendes imposées aux Canadiens français qui tentent de vendre de l'alcool aux Amérindiens avant qu'ils n'arrivent au poste de traite ou interdiction d'ivresse pour les autochtones.

À Québec, on boit au cabaret tenu par la cabaretière, presque toujours situé sur la place publique près de l'église. Les gens du peuple se réunissent de 7h à 9h, pour boire du cidre, de la bière d'épinette, de l'eau-de-vie, de la « gildive » (produit colonial fait à partir du sucre de canne). Boire entraîne souvent ivresse, plaisanteries, vols, violence, meurtres.

Les bourgeois, les nobles, les membres du clergé boivent surtout du vin de haute qualité (vin de Graves, de Cahors, de Saint-Macaire, de Champagne). Cette élite possède des celliers, fait aussi l'étalage de ses richesses : sur le bahut on place les carafes, les verres raffinés. On boit surtout au dîner qui s'étend jusqu'à 11h, et souvent suivi d'un bal qui dure jusqu'aux petites heures du matin. Les vins d'Espagne, assez forts en alcool, servent surtout de vin de fête. Les vins de liqueur, muscat, vins de Navarre, vins des Canaries, produits de luxe, font aussi partie de la consommation des bien nantis et sont aussi parmi les premières boissons importées.

Voilà de quoi nous donner le goût de savoir davantage sur ce sujet encore d'actualité aujourd'hui. Grand merci à Madame Catherine Ferland qui a su nous garder intéressés à son sujet par son humour, sa simplicité et ses connaissances. La recherche de Madame Ferland aborde aussi la question des nombreux cabarets de la ville de Québec et de la circulation de l'alcool dans la colonie. Si vous désirez en savoir davantage, surveillez bien la sortie de son livre qui sera bientôt publié aux éditions Septentrion. 

Publications de Catherine Ferland :

« Du vin d'Espagne au champagne : la carte des vins de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de la culture matérielle*, 57, printemps 2003, p 15-29

« Entre diplomatie et subversion. Le rôle des boissons alcoolisées dans les rapports franco-amérindiens, XVII^e-XVIII^e siècles », dans Alain Beaulieu (dir) *Guerre et paix en Nouvelle-France* (Québec, Éditions GID, 2003) p.15-51.

Assemblée Générale de la SHCR

par Louise Slater

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 17 mars 2005 à la Maison de la Société. Nous vous faisons part des quatre principaux points à l'ordre du jour.

1. Nomination du nouveau conseil d'administration 2005 :



Photo : Yvon Lirette

De gauche à droite, François Boulianne, vice-président, Yvon Lirette, trésorier, Philippe Gaboury, président, Louise Slater, secrétaire, et Jacques Marcoux, conseiller.

2. Prix Joseph-Bell-Forsyth

À chaque année, la Société historique du Cap-Rouge décerne le Prix Joseph-Bell-Forsyth à un ou des propriétaires ayant mis en valeur le patrimoine bâti, soit par la rénovation ou par la conservation. Cette année le prix a été décerné à Madame Anne Fortin et Monsieur David Parker, propriétaires de la Maison Louis-Fréchette sise au 4171 Côte de Cap-Rouge. Le prix a été remis par Philippe Gaboury, président de la SHCR.



Photo : Yvon Lirette

3. Subvention de la Caisse populaire



Photo : Yvon Lirette

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société historique du Cap-Rouge, monsieur Michel Bédard, directeur général de la Caisse populaire de Cap-Rouge, remet à Monsieur Philippe Gaboury, président de la SHCR, un chèque de 2,500\$. Cette subvention permettra à la Société historique de remettre à chacune des quatre écoles primaires de Cap-Rouge 35 volumes *Mémoires d'enfance* de Raymond Martineau. Le livre

illustrant bien la petite histoire de notre milieu au début du XX^e siècle pourra servir d'instrument pour donner le goût de notre histoire aux jeunes Carougeois de 6^e année du primaire.

4. Prix de présence



Photo : Yvon Lirette

Le prix de présence, une magnifique porcelaine de Pauline Pelletier, a été remis à Madame Thérèse Bourassa.



In Memoriam : Monsieur Richard Delisle, époux de Madame Colette Bourbeau, est décédé le 29 mars 2005 et les funérailles ont eu lieu samedi,

Activités 2005-2006 :

22 septembre 2005:	Excursion à Wendake
20 octobre 2005 :	Excursion à la découverte du patrimoine de Saint-Augustin-de-Desmaures
17 novembre 2005 :	Salon de thé « <i>Souvenances</i> : La Société québécoise du milieu du XX ^e siècle » Invitée : Georgette Béliveau
7 janvier 2006:	Souper des Rois
16 février 2006 :	Salon de thé « <i>Souvenances</i> : L'histoire de Sillery » Invitée : Thérèse Aubin
16 mars 2006 :	Assemblée générale annuelle
20 avril 2006 :	Salon de thé « <i>Souvenances</i> : Sommes-nous seuls dans l'univers? » Invité : Cyrille Barrette
25 mai 2006 :	Visite de la Citadelle

*Programme élaboré le 13 mai 2005, sujet à changement

